

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

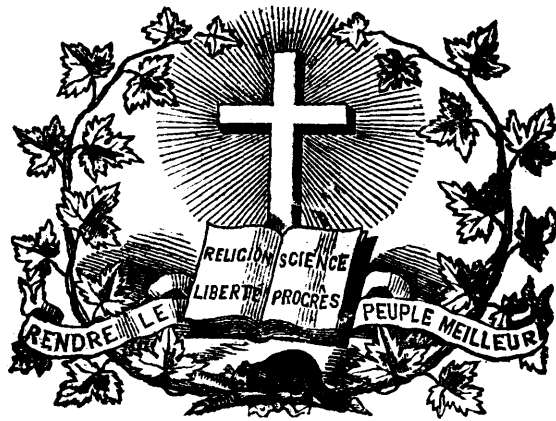
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Février, 1860.

No. 2.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Les Amis, par M. A. de Puibusque.—Le Roi des Aulnes, par M. J. Lenoir.—SCIENCE.—Comptes-rendus des Cours Publics : Cours d'Histoire du Canada à l'Université Laval, par M. l'abbé Ferland, rapporté par M. Casgrain, élève de l'Université (suite).—Histoire Naturelle : Ornithologie Canadienne, par M. J. M. Lemoine.—Découverte d'une nouvelle planète entre Mercure et le Soleil, par M. l'abbé Moigno.—EDUCATION.—Pédagogie : Méthode pour donner de l'attention, par Claude Fleury.—De l'enseignement de la musique, par M. E. Blain.—Vers à apprendre par cœur : Distiques Moraux, imité du Latin de Muret.—Sujet de composition : L'homme qui sait lire et écrire, par Emile Souvestre.—Exercices de Grammaire.—AVIS OFFICIELS : Séparation et Annexion de municipalités scolaires.—Nomination de Commissaires d'école.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Dons offerts au Département.—EDITORIAL : Cours publics de l'École Normale Jacques-Cartier.—Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada, pour 1858.—Extraits des Rapports des Inspecteurs des écoles (suite).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes : Paris, Baltimore, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des Connaissances Utiles.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LES AMIS.

—
APOLOGUE.

Quand le soleil moins chaud, vers le déclin du jour,
Sur mon petit jardin s'étend avec amour,
Ma serre est mon boudoir ; c'est là que je repose.
Deux beaux chardonnerets à l'œil noir, au bec rose,
Gazouillent sur ma tête, enivrés du rayon
Qui glisse dans leur cage et dore leur mouron ;
Leurs chants sont aussi gais et plus bruyants encore
Que ceux de l'alouette au lever de l'aurore ;
Pour elle, le bonheur n'est qu'aux plaines des cieus ;
Sous des barreaux de fer il vient briller pour eux.
Captifs sans le savoir, leur naïve ignorance
D'aucun plaisir perdu ne regrette l'absence,
La liberté, pourtant, est chère à tous les cœurs ;
Tel même qui l'ignore en rêve les douceurs ;
Dans le vague des airs on la sent, on l'aspire ;
C'est l'invisible fleur dont l'odeur nous attire,
L'un de mes deux oiseaux (le plus jeune je crois),
Qui, de près ni de loin, ne vit jamais les bois,
Les chercha l'autre jour en désertant sa cage
Ouverte trop longtemps pour les soins du ménage ;
Mais bientôt l'amitié qui restait en prison
L'arrêta dans son vol ; de buisson en buisson,
Appelant, s'agitant, il revint vers son frère,
Comme le voyageur qu'un retard désespère ;
Un étrange babil confondit les deux voix ;
Des deux côtés, sans doute, on luttait à la fois.
Or, ce fut vainement que le jeune infidèle
Fit mine en s'éloignant de fuir à tire-d'aile,

Son aîné tint si bon qu'il ne put l'entraîner,
Il fallait le rejoindre ou bien l'abandonner ;
Au malheur d'être seul préférant l'esclavage,
Sans tarder plus longtemps il rentra dans la cage.
Dieu sait tout ce qu'on dit pour fêter ce retour !
On le chantait encore à la chute du jour.

Un vieillard, mon voisin, qui vit tout ce manège,
Me dit : " J'avais, hélas ! deux amis de collège
Qui, jusqu'au grand départ, devaient vivre avec moi ;
Ils me l'avaient promis, et j'étais plein de foi ;
L'un courut aux honneurs ! adieu l'indépendance ;
L'autre pour la fortune abandonna la France ;
Tout à mes souvenirs, j'ai longtemps espéré ;
Mais dans notre village aucun d'eux n'est rentré ! "

ADOLPHE DE PUIBUSQUE.

BALLADE.

LE ROI DES AULNES.

Imité de l'allemand de Goëthe.

Qui voyage si tard par le vent et la nuit ?
C'est un enfant avec son père.
Un cheval les emporte à travers la bruyère.
L'enfant ferme les yeux et tremble au moindre bruit.

— Pourquoi donc, ô mon fils, caches-tu ton visage ?
La lune luit ; aurais-tu peur ?
— Regarde ! enveloppé d'une blanche vapeur,
Le Roi des Aulnes vient là-bas, par le rivage !
— Mon fils, je ne vois qu'un nuage !

" Cher petit enfant, doux trésor,
" Viens avec moi, viens, viens, je t'aime !
" Ma mère porte un diadème !
" Tu seras son bonheur suprême.
" Elle a des fleurs sans nombre et de beaux jouets d'or ! "

— Entends-tu ce qu'il dit ? Père, prête l'oreille !
— Je n'entends que le bruit du vent qui se réveille !

" Veux-tu venir ? Veux-tu venir ?
" Mes filles sont jeunes et belles.
" Tu pourras m'aimer avec elles ;
" Et, quand viendront tes nuits nouvelles,
" Elles auront des chants sereins pour t'endormir ! "

— Oh ! ses filles sont là, dans le passage sombre !
— Du saule aux rameaux gris, enfant, ce n'est que l'ombre !

" Que ton charmant visage est doux !
" Je t'aime ! Ange, veux-tu me suivre ?

" Comment, sans toi, pourrai-je vivre ?
 " Viens donc ! ton bel œil bleu m'enivre !
 " Je te veux, malgré toi, bercer sur mes genoux ! "

— Mon père, il me saisit ! oh ! son haleine ardente,
 En passant sur mon front, me glace d'épouvante !

Et pressant dans ses bras son fils avec effort,
 Le père se hâta de gagner sa demeure ;
 Mais lorsque du retour au foyer sonna l'heure,
 Le petit enfant était mort !

J. LESOUR.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XIV.

(Suite.)

Tout en suivant les efforts pénibles et souvent malheureux de nos pères pour se maintenir sur ce sol devenu la patrie de leur postérité, il importe de ne pas perdre un seul instant de vue les découvertes contemporaines des Anglais et des Hollandais dans des régions voisines.

Le passage du Nord de l'Amérique continuait d'être l'objet de persévérantes recherches comme il l'a été encore de nos jours.

Les Anglais, il faut le reconnaître, ont devancé les Français dans ces voyages vers l'extrémité de l'Amérique Septentrionale. Nous avons vu Henry Hudson pénétrer dès l'année 1610, dans la baie qui porte son nom, mais il n'en était pas revenu. En 1612 le Prince de Galles envoya à sa recherche Sir Thomas Button qui pénétra jusque dans la partie la plus méridionale de la baie où il perdit lui-même le Capitaine Nelson près d'une rivière que depuis on a appelée la Rivière Nelson. — Puis l'expédition revint sans avoir atteint le but du voyage.

En 1613, Argall s'en retournant de Port Royal qu'il avait réduit en cendres, s'arrêta à Pile Manhatte, y détruisit les magasins des Hollandais, leur fit prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre. Ce fait est contredit par d'autres auteurs qui renvoient à 12 ou 13 ans plus tard la fondation de cette ville. Dans l'année 1614-15 les Hollandais remontent le cours de la rivière Manhatte déjà explorée par Hudson, et viennent jusqu'au lieu où fut bâti plus tard le fort d'Orange. Ils établissent un comptoir dans une petite île et là ils commercent avec les Mohawks et les tribus qui peuplent ces régions. En 1614, John Smith envoyé par une compagnie anglaise explore une partie des côtes de la Norumbègue descend jusqu'à la rivière Kennebec aujourd'hui dans le Maine, et il fait un rapport si avantageux du pays qu'il a visité qu'on lui donne le nom de Nouvelle-Angleterre. Malheureusement un capitaine qu'il avait quitté dans ces parages pour y faire la pêche, avait attiré sur son navire un grand nombre de Sauvages ; il les fit mettre à fond de cale et alla les vendre comme esclaves sur la côte de Gibraltar. Des religieux qui avaient appris cette infâme conduite en firent enlever un certain nombre par les autorités Espagnoles et quelques uns purent ainsi recouvrer la liberté. Mais leurs frères de l'Amérique gardaient dans leur cœur un profond ressentiment de la trahison dont ils avaient été victimes, et quand le capitaine Hobson fut envoyé l'année suivante sur cette côte pour y fonder un établissement, les Sauvages attaquèrent son navire et le forcèrent d'abandonner son projet. — C'est ainsi que ces tentatives de colonisation dans la Nouvelle-Angleterre échouèrent par la déloyauté des Anglais.

Le prince de Condé, protecteur de la colonie, qui jouissait d'un grand crédit en France, employa malheureusement pour causer du trouble à la régente, ce crédit qui eut été d'un si grand secours à l'œuvre de la colonisation. Champlain qui raisonnait parfaitement la marche à suivre lui exposa qu'il fallait un fort pour protéger la traite, et que ce fort existant, on devait donc chercher les moyens de le maintenir. L'unique moyen, c'était d'y établir une force suffisante, laquelle ne pouvait exister sans une société opulente et bien organisée. Mais cette société, M. de Champlain fut deux années entières avant de parvenir à la former. En effet il était

passé en France en 1611 et ce ne fut qu'en 1613 que quelques marchands de Larochele, de Rouen et de St. Malo consentirent enfin à s'associer moyennant le privilège accordé par le prince de Condé, de la traite exclusive depuis Québec en remontant le fleuve. Rouen devait fournir cinq navires, St. Malo et Larochele une chacune. Chaque navire devait donner six hommes et le vingtième des fourrures qu'on devait acheter. Champlain lui-même, s'embarqua à Larochele.

Cette fois il avait en vue un voyage bien plus long que les précédents. Ce n'était rien moins qu'à la mer du Nord qu'il voulait parvenir et voici à quelle occasion il avait conçu ce hardi projet.

Parmi les Français que M. de Champlain avait ramenés en France avec lui, il s'en trouvait un qui désirait beaucoup retourner en Canada. Dans un séjour assez long qu'il avait fait parmi des tribus situées aux environs du lac Témiscaming, il avait souvent entendu parler de la mer du Nord d'où ce lac, en effet, n'est distant que d'une centaine de lieues, et il avait ouï dire aussi quelque chose de la découverte d'Henry Hudson.

Aidé de ces données, il fabriqua une histoire et il raconta à M. de Champlain que s'étant avancé très loin vers le Nord il avait vu un bâtiment anglais sur la côte, lequel était abandonné, car, lui avait-on dit, les Anglais ayant pillé le mais des naturels, ceux-ci les avaient tous massacrés. Cet imposteur se nommait Nicolas Du Vignau.

Le 7 mai, Champlain arriva à Québec, où il trouva ses gens fort bien portant, car depuis deux ans le mal de terre ne les avait pas visités, et il n'y avait pas eu une seule mortalité. L'hiver avait été extrêmement doux, « si doux que le grand fleuve n'avait pas charrié de glaces, » et que dès le mois de Mai, les bois se couvraient de feuilles et les champs s'émaillaient de fleurs. Ainsi comme on le voit, le climat du pays n'a guère changé depuis ce temps. Frappé par le récit dont nous venons de parler, le commandant Français prit à peine le temps de s'arrêter à sa chère habitation de Québec, et il remonta de suite le fleuve jusqu'au Sault St. Louis qu'il avait exploré dans son dernier voyage. Mais nous avons oublié de mentionner en donnant le récit de celui-ci, qu'il appela Place Royale, Pendoit de Pile de Montréal où il voulait élever un petit fort. Il y avait alors jeté quelques semences dans la terre pour juger de la fertilité du terrain, il avait fait construire une muraille en terre ou en brique « pour voir comment elle se conserverait durant l'hiver ou le printemps quand les eaux descendraient. » Ces détails qui paraissent minutieux en eux-mêmes, nous font connaître le soin diligent et la vraie prévoyance qu'apportait notre fondateur dans son œuvre de colonisation.

En arrivant au Sault il espérait y trouver beaucoup de sauvages venus à cet endroit pour faire la traite comme ils en avaient l'habitude, mais pendant son absence les Mistigoches n'ayant plus personne pour les maintenir en paix, avaient l'année précédente fort maltraité les indigènes, en sorte que cette année il n'y en était revenu qu'un très petit nombre. Champlain en prit en passant quelques uns pour l'accompagner dans son grand voyage vers le Nord. Lescarbot remarque qu'il songeait toujours à la Chine vers laquelle il ne désespérait pas encore de découvrir une voie directe dans le cours de ses explorations, et cette idée constante était encore fortifiée par le prétendu rapport du Français qu'il avait emmené. On a peine à concevoir que ce hardi voyageur ait déjà pu explorer une aussi vaste étendue de pays et voilà que son esprit d'aventures et de découvertes non encore satisfait va le faire pénétrer jusque dans les parties les plus reculées de la rivière des Outaouais, où au milieu des difficultés sans nombre provenant de l'inexpérience des Français et de l'ignorance du pays qu'il parcourt, on le voit toujours ferme et confiant dans les succès.

Au dessus du Sault Saint-Louis, les Français rencontrèrent un rapide auquel les sauvages donnèrent le nom de Quinchonon, mot qui rappelle une vieille habitude qui nous est propre de bâtir des origines extraordinaires à propos de noms dont l'étymologie est toute simple. Une tradition portait que 15 habitants normands qui vivaient ensemble à Vaudrenil étaient sans cesse à se quereller entre-eux et qu'on avait fini par les appeler quinze chiens, car ils étaient ce nombre ; d'où serait venu le nom de Quinze-chiens ou Quinchiens donné au rapide voisin. Or, comme on le voit, tout cet échafaudage tombe de lui-même devant le nom sauvage Quinchonon.

En remontant la rivière Gatineau qui part de l'Ottawa et se dirige du côté des Sources du Saguenay, on dit à Champlain que les Sauvages qui descendaient des Grands Lacs au lieu de passer par le St. Laurent où on courait le danger de rencontrer les Iroquois qui remontaient cette rivière et descendaient par une autre qui est le St. Maurice, appelé par Cartier rivière de Fouër.

Champlain parle d'une autre rivière, le Rideau, près de laquelle est aujourd'hui bâtie la ville d'Ottawa.

Il est difficile de préciser le lieu où ils s'arrêta. D'après son récit, on pourrait croire que ce fut à l'île des Allumettes, mais il nous donne la latitude de 47° comme la limite de son voyage, latitude qui, si elle est correcte nous montre le lac Témiscamingue comme le terme de son expédition vers la mer du Nord.— Il rencontra dans ces lieux un chef Algonquin, Tessonât qui l'avait vu à Tadoussac en 1603, et lorsque ce sauvage revit Champlain, il fut tellement étonné qu'il lui demanda s'il était tombé du ciel, ou si c'était le Manitou qui l'avait amené. Il fut fort bien accueilli par les Sauvages de l'île des Allumettes dont Tessonât était le chef.— Celui-ci, pour lui souhaiter la bienvenue donna un grand festin, lequel, suivant l'habitude devait être suivi de la fumerie. Essayons de donner une idée de ce festin, esquisse nécessaire pour la connaissance du genre de vie des sauvages.

On mit sur le feu d'immenses chaudières dans lesquelles on jeta de la farine de maïs lequel avait été broyé entre deux pierres; on y ajouta des morceaux de poissons et on laissa bouillir le tout. Puis les sauvages invités arrivèrent chacun avec une gamelle d'écorce et une cuillère de bois, et Tessonât commença la distribution sans avoir, lui, le droit de manger une seule bouchée, ne devant s'occuper qu'à faire à ses convives les honneurs de son repas. Champlain qui avait observé que les cuisiniers indigènes n'étaient pas d'une propreté bien scrupuleuse dans la préparation de leur nourriture, ne se sentait pas beaucoup d'appétit pour le met de la circonstance, et il demanda quelques poissons qu'il fit rôler lui-même.

Dès que le repas fut fini, c'est-à-dire quand on eut tout mangé, car c'est une règle sévère de la politesse sauvage, on s'occupait de tenir le Conseil, et aussitôt les jeunes gens sortirent pour laisser les anciens pétuner seuls. Avant de fumer lui-même chacun venait à tour de rôle présenter son calumet à M. de Champlain qui après en avoir tiré quelques bouffées le rendait à son maître. Pendant une demi-heure personne ne parla, enfin Champlain rompant le premier le silence dit qu'il était venu d'abord pour visiter ce pays et ensuite pour aller chez les Nipis-inguiniens. Les sauvages essayèrent de le détourner de ce dernier projet lui disant que les gens de cet endroit étaient sorciers et qu'ils le tueraient. Mais il leur répondit qu'il connaissait des charmes plus puissants que ceux de ces hommes et qu'il avait contre leurs poisons des antidotes puissants et sûrs. Alors on consentit à le conduire chez ce peuple. Ce n'était pas cependant le but véritable du voyage de Champlain, et prenant à l'écart Tessonât, il lui dévoila son intention. Tessonât parut tout surpris et il assura qu'il n'avait jamais entendu parler qu'il existât une mer en allant de ce côté et quand Nicolas Du Vignau sur l'ordre de Champlain eut conté son histoire, le vieux chef Papostropha avec indignation, le traitait de menteur. « Tu dois te rappeler, dit-il que tu n'as pas été plus loin qu'ici, et que chaque soir tu venais coucher dans ma cabane, comment donc oser-tu dire que tu as vu ces choses là? Les autres sauvages joignirent leurs reproches aux siens: « Veux-tu nous le donner, disaient-ils à Champlain, nous te promettons que lorsque nous le tiendrons il ne te fera plus de mensonges. »

Pris à part par Champlain, Nicolas Du Vignau, avoua qu'il n'avait jamais été plus loin que chez Tessonât, et notre entreprenant découvreur vit ainsi tomber ses douces illusions de la Chine et des Indes.— Cependant il est bien certain que s'il eut continué sa route de ce côté, il serait bientôt parvenu sur le rivage de la Baie d'Hudson, dont la distance peu grande à partir du lac Témiscamingue aurait été bientôt franchie par un homme de la persévérance du fondateur de notre patrie.

N'ayant plus d'espérance de ce côté, Champlain se remit en marche pour retourner au Sault Saint-Louis avec les sauvages que Tessonât lui avait donnés pour escorte. Près du Rideau, plusieurs de ces indigènes qui avaient pris le devant, accoururent lui dire qu'ils avaient aperçu des canots d'Iroquois. A cette nouvelle, grande alarme parmi les sauvages et comme on devait passer la nuit dans ce lieu et qu'on craignait d'être attaqué, on mit les femmes au large dans les canots et Champlain se plaça au poste avancé avec les Français. Or, pendant la nuit un Algonquin ayant rêvé qu'ils étaient poursuivis par les ennemis, se réveille en sursaut, va réveiller ses camarades et épouvantés au récit de son rêve, ils courent tous se jeter à la rivière. Le chef français accourant s'informer de la cause de tout ce tumulte, les aperçoit se débattre dans l'eau. Il les rassura, et s'étant convaincu, qu'il n'y avait nulle part d'Iroquois, ils continuèrent à descendre le fleuve avec lui jusqu'aux Chaudières où il fut témoin d'une bien curieuse cérémonie de la part de ces gens superstitieux.

Il faut d'abord savoir que ces Chaudières sont des trous creusés par la force de l'eau au pied de la chute, trous que des cailloux arrachés des anfractuosités des roches situées au-dessus, viennent agrandir et façonner en espèce de Chaudières. Cet endroit est très dangereux et les sauvages qui y passaient tâchaient de se rendre

le Manitou favorable en lui faisant une offrande: Voici comment. L'un d'eux prend une gamelle et vient la présenter à chacun de ses camarades qui y dépose un morceau de tabac, puis l'un dans un autout en chantant et le quéteur va la jeter dans l'eau en l'offrant au Manitou pour son usage.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

HISTOIRE NATURELLE.

ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

La voie la plus courte, il nous semble, pour inspirer de l'intérêt pour l'étude de l'ornithologie, comme science à la fois agréable et utile, c'est de consacrer quelques moments de loisir, à décrire d'après les meilleurs auteurs, la vie intime et les mœurs des groupes les plus intéressants que nous possédons au Canada. Nous commencerons par "Les Aigles du Canada" et grâce aux sources où nous puiserons, nous promettons d'avancer un chapitre intéressant au lecteur. Avant néanmoins d'entrer en matière, nous avons à faire connaître quelques termes techniques, quelques définitions et quelques notions préliminaires, qui bien qu'utiles et même indispensables, n'en seront pas moins fatigantes et sèches à lire. On entend par *arriéres*, les plumes molles qui recouvrent les oreilles de l'oiseau; par *Pennes*, les grandes plumes des ailes et de la queue; par *Remiges* ou rames, les grandes plumes des ailes; par *remiges primaires* ou *primaires* les dix plumes qui partent du carpe de l'aile; il y a aussi les *remiges bâtarde*s qui forment dans le pli de l'aile une sorte d'appendice supplémentaire; en arrière des remiges primaires sont les remiges secondaires; les plumes attachées à l'humerus sont moins fortes et portent le nom de *pennes scapulaires*; le *speculum* est cette petite tache que certains oiseaux ont sur l'aile, d'une couleur plus éclatante que le reste de l'aile.

Longueur totale se dit de l'espace qu'il y a du bout du bec à l'extrémité des plumes ou pennes de la queue.

Envergure est l'espace entre le bout d'une aile à l'extrémité de l'autre aile; ces deux choses s'expriment ainsi dans les auteurs—viz: 18 x 28—ce qui indique que l'oiseau a 18 pouces de long, depuis le bout du bec à l'extrémité de la queue, et 28 pouces de l'extrémité d'une aile à l'extrémité de l'autre. Ces particularités seront sensibles au premier coup d'œil pour qui ne pouvant se procurer les œuvres dispendieuses d'Audubon se contentera d'examiner et d'identifier un oiseau vivant ou mort avec le petit tableau synoptique d'Audubon—les personnes aussi, au loin, qui voudront, par lettre ou autrement, identifier ou faire identifier une espèce, trouveront la connaissance de ces termes techniques d'un grand secours. Chez les oiseaux de proie, la femelle est toujours beaucoup plus grande que le mâle; chez ces derniers, ainsi que chez les hirondelles, les *primaires* sont toujours fort longues. Venons en maintenant aux divers systèmes ou classifications des oiseaux. Notre cadre est par trop étroit, pour entrer dans des détails; nous nous contenterons d'indiquer les principales divisions.

Malgré les découvertes modernes, le système de Linnée, qui a été perfectionné par Cuvier, est comme la base de l'édifice de la classification et continuera de l'être. Son *Systema nature* est écrit avec une concision et une exactitude telles, que malgré les progrès de la science, il sert encore d'épitomé aux naturalistes de toutes les nations. Linnée divise les oiseaux en six ordres: Willoughby et Ray, les avaient divisés en deux classes, les oiseaux de terre et les oiseaux de mer: Blumenbach, en fait neuf ordres: Cuvier, six: le célèbre Vieillot, cinq: M. Vigors, en reconnaît cinq: Temminck, dans son manuel d'ornithologie, publié en 1815 établit seize ordres: Agassiz, dont l'ouvrage vient de paraître, les limite à quatre. Le système de Cuvier, paraît clair; il se compose; 1o. des oiseaux de proie; 2o. des Grimpeurs, telles que Pies, Pic-bois etc.; 3o. des Palmipèdes tels que les eygues, oies etc.; 4o. des Passereaux; 5o. des Gallinacées; 6o. des Échassiers, tels que Hérons, Gibiers de grève etc. Cette classification avec quelques modifications a été adoptée par les savants professeurs du *Smithsonian Institution*, dans leur catalogue raisonné de l'ornithologie de l'Amérique, publié en 1858, sous les auspices du professeur Baird. Comme il est peu probable que le Canada puisse d'ici à longtemps, surpasser les travaux de l'Institut de Washington, ne serait-il pas mieux de donner à sa nomenclature et à sa classification la préférence, sur les systèmes européens, comme mieux adaptés au Canada? Ce

que les naturalistes des Etats-Unis s'efforcent le plus d'établir en ce moment d'une manière exacte, c'est le parcours géographique (geographical range) de chaque espèce, sur le continent américain.

On prend par exemple, les Montagnes-Rocheuses, comme ligne de démarcation ; on classe comme appartenant au nord de l'Amérique tous les oiseaux que l'on trouve entre cette ligne de démarcation et le pôle et si les tempêtes ou d'autres causes jettent en deçà de cette ligne, quelques rares individus que l'on sait appartenir aux latitudes tropicales ils sont désignés, dans le catalogue sous la dénomination "d'accidentels." D'après des lettres reçues récemment des professeurs Bairde Washington et Brewer de Boston, il paraît qu'il existe encore plusieurs lacunes, à remplir relativement aux mœurs et aux habitudes des oiseaux de nos régions boréales. Richardson, Swainson, Lewis et Clarke, Audubon et Cassin de Philadelphie, sont ceux qui ont le mieux fait connaître le règne animal des climats arctiques. Les suggestions fournies par le *Smithsonian Institution* à ses correspondants, ont beaucoup d'avis parmi nos compatriotes qui aiment les sciences naturelles, savoir : de noter et de faire connaître la présence, les allures, le plumage des oiseaux de chaque localité du Canada aux différentes saisons de l'année : de cette manière, le Canada aura bientôt sur ce qui le regarde, des notions aussi exactes et aussi complètes que les autres pays. Quant à nous personnellement, nous aurions un plaisir particulier à recevoir par écrit des vieux chasseurs, voyageurs et autres, leurs observations et leur expérience sur ce sujet.

Terminons, maintenant par les belles paroles du professeur français Le Maout.

"La bonté divine, dit-il, se manifeste clairement à l'esprit le plus vulgaire dans la grande classe des oiseaux. On serait même tenté au premier coup d'œil, d'admettre que ces êtres ont été l'objet d'une prédilection toute spéciale, à laquelle ils doivent l'avantage de leur organisation. L'appareil locomoteur qui leur donne pour domaine la terre, le ciel et les eaux : leur repos même, dont le mécanisme n'est pas moins admirable que celui de leurs mouvements ; leur respiration, source abondante de chaleur et d'énergie, et puissant auxiliaire du vol et de la natation ; la perspicacité de leur vue qui s'accommode merveilleusement à la distance et à la petitesse des objets ; la fabrication industrielle de leurs nids ; les minutieuses précautions, la vigilance infatigable, l'héroïque dévouement de la femelle, avant et après l'éclosion (génie de l'amour maternel, qui veille à la conservation de l'espèce dans l'insecte comme dans le vertébré ; et qui a fait dire si heureusement que *le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre de la nature*) les allures vives et légères, le plumage, varié à l'infini, les cris d'appel et les chants d'amour de ces hôtes aériens, qui vivent par leur présence nos jardins et nos campagnes, et sans lesquels les prés, les forêts, les rivages n'auraient à nos yeux que des beautés incomplètes ; enfin leurs migrations périodiques, dont l'objet principal est l'alimentation qu'ils vont chercher dans des régions lointaines, à travers les solitudes des continents et des mers, sans autre guide que leurs instincts ; tout, chez les oiseaux, est propre à charmer les méditations du philosophe et les rêveries du poète, aussi bien que la curiosité du naturaliste."

J. M. LEMOINE,

(Canadien.)

(A continuer.)

Découverte d'une nouvelle planète entre Mercure et le Soleil.

Quelle bonne fortune pour le monde savant que de voir inaugurer l'année 1860 par une brillante conquête, la constatation certaine de l'une au moins des planètes intra-mercurielles, depuis si longtemps pressentie et attendue ; quelle bonne fortune aussi pour le *Cosmos* au début de son 16^e volume d'avoir les prémices de la grande découverte d'un de ses fidèles abonnés ! En effet, et qu'on le remarque bien, il ne s'agit pas d'une de ces petites planètes qui surabondent dans l'espace compris entre Mars et Jupiter. Il s'agit d'une planète presque comparable à Mercure par sa masse, par son éclat ; comparable à Neptune par son importance et sa qualité de grande planète ; en rapport plus intime avec notre terre, et qu'il semblerait presque impossible de découvrir, parce que l'œil devait en quelque sorte désespérer de la discerner dans les torrents de lumière qui entourent l'astre du jour ; ou de la saisir dans l'un de ses rares passages sur son disque étincelant. Quoi-

qu'elle ait été certainement vue avant la mémorable lettre dans laquelle M. Le Verrier notifiait à son savant collègue, M. Faye, la nécessité de son existence, la gloire de sa découverte n'en rejailira pas moins sur l'illustre directeur de notre Observatoire impérial ; car c'est lui qui, d'une part, l'a déterminée en quelque sorte à se produire, et qui, de l'autre, a dressé en forme authentique son curieux acte de naissance. Nous allons écrire cette singulière histoire presque dans les mêmes termes dont M. Le Verrier s'est servi en nous la racontant, en regrettant vivement de ne pouvoir stéréotyper et ses gestes si expressifs et son accentuation si énergique.

Depuis quelques jours on agaçait M. Le Verrier de bruits tendant à lui faire accroire qu'un brave médecin d'un petit bourg de la Beauce avait vu, il y a neuf mois, passer sur le disque du soleil la planète qu'il était si fier d'avoir entrevue dans ses savants et arides calculs des perturbations de Mercure. Cet Esculape astronome amateur, dont la personnalité n'était encore éclairée que d'un demi-jour, est M. Lescarbault, docteur-médecin de la Faculté de Paris, en résidence à Orgères, arrondissement de Châteaudun. Le fait vraiment étrange que le brave docteur aurait gardé neuf mois le secret du plus merveilleux des accouchements pratiqués par lui, indisposa M. Le Verrier, et il refusa longtemps de prendre au sérieux les bruits parvenus jusqu'à lui. Mais sa responsabilité scientifique est engagée par le fait même de l'assertion mystérieuse qui lui parvint de divers côtés, et il se décide à la dégager vigoureusement. Il part de Paris le vendredi, 30 décembre, dans des intentions franchement hostiles, résolu à traiter l'humble médecin de village en homme coupable, en apparence du moins, d'une mystification maladroite et impertinente.

Il veut, pour mieux sauvegarder sa dignité, avoir un témoin de la sévérité avec laquelle il va instrumenter, et prie M. Vallée, fils, ingénieur des ponts et chaussées, de l'accompagner dans son expédition. Orgères est à six lieues de la station du chemin de fer la plus voisine ; et ces six lieues se font avec beaucoup de peine dans des chemins effondrés. M. Le Verrier atteint enfin le but ; il va droit frapper vigoureusement à la porte du docteur qui vient ouvrir lui-même ; il décline son nom et ses qualités. Il faut avoir vu M. Lescarbault, si mince, si simple, si modeste, si timide, pour comprendre l'émotion dont il fut tout à coup saisi, et qui fut bien plus grand encore lorsque, l'interpellant à brûle pourpoint, M. Le Verrier, du haut de sa grande taille et avec cette intonation brusque qu'il donne, quant il lui plaît, à sa parole, lui dit : "C'est donc vous, monsieur, qui prétendez avoir observé la planète intra-mercurielle, et qui avez commis le grave délit de garder neuf mois votre observation sans la publier ? Je vous avertis que je viens vers vous avec l'intention de faire bonne justice de vos prétentions, et de mettre en évidence, sinon votre mauvaise foi, du moins votre illusion grande. Et d'abord dites-moi catégoriquement ce que vous avez vu." L'agneau trembla de tous ses membres à la rude sommation du lion, il ne parla pas, il balbutia sa réponse : "Le 26 mars dernier, vers quatre heures, fidèle à ma constante habitude, et l'œil à l'oculaire de ma lunette, j'observais le disque du soleil, lorsque tout à coup j'aperçus, à une petite distance du bord, un point noir parfaitement tranché dans sa forme, parfaitement défini dans sa rondeur, animé d'un mouvement propre très-sensible ; il s'avavançait visiblement, et s'éloignait de plus en plus du bord ; malheureusement, un client survint, je descendis de l'observatoire au rez-de-chaussée ; j'étais sur le gril, je répondis néanmoins de mon mieux à ce que l'on me demandait, et je remontai aussitôt que je fus libre ; le point rond continuait sa route, je l'ai vu atteindre enfin le bord opposé, et s'éloigner, après s'être projeté pendant une heure et demie environ sur le disque du soleil.—Vous auriez donc déterminé l'instant du premier contact et du dernier contact : ignorez-vous que pour le premier contact surtout, c'est une observation d'une délicatesse extrême, que les astronomes de profession manquent souvent ?—Pardon, monsieur, je ne me vante pas d'avoir saisi le moment précis du contact, le point rond était déjà sur le disque quand je l'ai aperçu ; j'ai mesuré du regard sa distance au bord, j'ai attendu qu'il eût parcouru de nouveau une distance égale, j'ai compté le temps qu'il avait mis à parcourir ce second espace, et voilà comment j'ai déterminé approximativement l'instant de l'entrée.—Compter le temps, c'est facile à dire ; mais où est donc votre chronomètre ?—Mon chronomètre, c'est une montre à minutes, fidèle compagnon des excursions de ma profession.—Quoi ! avec cette vieille montre à minutes, vous osez parler de secondes évaluées par vous ; ma défiance n'est déjà que trop justifiée.—Pardon, mais j'ai aussi un pendule qui bat à peu près les secondes.—Ce pendule, présentez-le moi.—L'agneau monte au premier étage et descend rapportant un fil de soie auquel est suspendue une boule d'ivoire.—

Je serais vraiment curieux de voir en exercice votre habileté à compter les secondes.—L'agneau se soumet, il attache le fil par sa boucle supérieure à un clou, il attend que la boucle soit en repos, s'éloigne un peu de la verticale, compte le nombre des oscillations pendant une minute observée à sa montre, et prouve qu'en effet le pendule bat assez bien la seconde.—Ce n'est pas assez. Autre chose reprend le lion, est que votre pendule batte la seconde, autre chose, que vous ayez assez le sentiment de la seconde battue par votre pendule pour que vous puissiez compter les secondes en observant.—Oserais-je rappeler, dit l'agneau, que mon métier est de tâter le pouls et de compter ses pulsations; mon pendule me met la seconde dans l'oreille; et je compte alors sans peine plusieurs secondes successives.—C'est bien, assez du chapitre du temps. Mais pour voir ce point noir si délié, il faut une bonne lunette. Vous en avez donc une?—Oui, monsieur; je suis parvenu, mais non sans peine, sans privations, sans souffrances, à me donner une lunette. Dès que j'ai eu quelques économies, j'ai acheté d'un artiste peu connu de l'Observatoire, quoiqu'il soit éminemment habile, de M. Cauche, un objectif de près de 4 pouces, 10 centimètres, etc. L'artiste, qui sait à la fois mon ardeur et ma pauvreté, m'a permis de le choisir parmi plusieurs, tous excellents; l'objectif acquis, j'ai cherché un tube, puis un pied; je me suis même donné, tout récemment, le luxe d'une plateforme tournante et d'un toit tournant, qui ne fonctionnent pas encore, mais qui fonctionneront prochainement.—Le lion monte à son tour à l'étage supérieur, et vérifie par lui-même la vérité entière de ce naïf récit.—C'est bien, c'est assez de vos moyens d'observation, arrivons à l'observation elle-même; ou vous ne l'avez pas faite, ou vous l'avez écrite au moment où elle fut achevée. J'exige, entendez-vous bien, que vous me présentiez la note originale.

—Vous exigez! c'est très facile à dire; mais cette note était écrite sur un petit carré de papier, et les petits papiers, je les jette ou je les brûle quand j'ai fait une rédaction plus complète; cherchons cependant, peut-être que nous trouverons et que vos exigences seront satisfaites." L'agneau alors court tremblant à sa *Connaissance des temps* (car il a la *Connaissance des temps*, et il ne la laisse pas à l'état de livre non coupé, comme nous l'avons vu à l'Observatoire impérial où, et pour cause, le *Nautical Almanach* règne en souverain), il regarde et voit, remplissant la fonction de signet, le mémorable carré de papier du 26 mars 1859, tout taché de graisse et de laudanum. Le lion le saisit, le regarde d'un œil scrutateur, le compare à la rédaction définitive qui lui avait été communiqué par M. Vallée, et s'écrie tout à coup: "Mais, monsieur, cette observation que vous avez écrite au moment opportun, j'en conviens, vous l'avez faussée: la sortie du disque est en retard de quatre minutes.—Non, répondit l'agneau, je n'ai rien faussé; daignez procéder à un examen plus minutieux encore, et vous verrez que l'entrée est elle-même en retard de quatre minutes; ces quatre minutes, c'est l'écart de ma montre réglée sur le temps sidéral; vous autres aussi, il est vrai que vous êtes astronomes et que moi je ne le suis pas, vous tenez comptes des écarts de vos régulateurs.—C'est vrai, c'est bien. Vous réglez donc votre montre sur le temps vrai ou sidéral; comment le faites-vous?—J'ai une petite lunette méridienne, la voici, et si vous daignez abaisser jusqu'à elle votre grandeure, vous la trouverez dans des conditions telles qu'elle me permet d'obtenir le temps à une seconde ou à quelques fractions de seconde prêts.—Je le reconnais! L'observation brute a été faite et a été décrite; vous avez corrigé les erreurs de temps; mais s'il faut vous en croire, vous seriez allé plus loin: vous auriez déterminé les deux coordonnées angulaires des points de contact, d'entrée et de sortie; vous auriez même mesuré la corde de l'arc qui sépare ces deux points. C'est quel que peu ambitieux de votre part, et je voudrais bien voir comment vous vous y êtes pris.—Saurai-je dire, reprend l'agneau, ce que je crois savoir faire? Tout se réduit à mesurer des distances à la verticale et des angles de position. Or, si mon quatre pouces ne vous inspire pas trop de dédain, vous verrez que l'oculaire porte, non pas un micromètre, c'est trop savant pour moi, mais un fil, vertical dans sa position ordinaire, et auquel je puis faire prendre toutes les inclinaisons voulues, en même temps qu'avec ce rapporteur en carton je mesure approximativement l'angle qu'il a parcouru. A ce premier fil vertical j'en joins un autre, un simple fil à plomb placé en avant de l'oculaire. Les deux fils verticaux et le rapporteur en carton, voilà mes instruments de mesure des angles de position d'abord, de la corde ensuite, qui se déduit des coordonnées des points de contact. C'est ainsi que j'ai pu, avec l'approximation qu'il m'était permis d'atteindre, évaluer à 9', 13 la longueur de l'arc soustendu sur le disque du soleil par le parcours du point noir, et en conclure que, s'il avait parcouru le disque suivant un de ses diamètres, la planète serait restée visible pendant environ quatre heures. Si je l'osais, je conduirais votre sei-

gneurie devant un globe céleste qui m'a permis, par une opération assez simple, de contrôler les nombres déduits des angles de position; et, si les caractères que, sous l'entraînement de ma bonne aventure, j'ai écrits sur ce globe, n'étaient pas indéchiffrables, vous y retrouveriez toute la série de mes opérations élémentaires.—C'est bien, c'est assez, quant à votre rédaction ébauchée; elle a été bien faite, et je n'ai rien à dire. Je vous vois, en outre, tenace et persistant; dès lors il me semble impossible que, partant de la durée de quatre heures que la planète emploierait pour parcourir un diamètre du disque solaire, vous n'ayez pas cherché à déterminer sa distance au soleil.—Oh! oui, je l'ai essayé; j'ai calculé tour à tour, et par tâtonnements successifs, ce que serait le temps du passage, si la distance de la planète était un dixième, deux dixièmes, trois dixièmes, etc., de la distance de la terre au soleil; mais je me suis quelque peu égaré dans ces voies que je parcourais pour la première fois; ma géométrie m'a fait défaut; les occupations de ma profession sont devenues absorbantes; j'ai été entraîné ailleurs malgré moi, et je ne suis pas arrivé à un résultat définitif. Je ne voulais pas publier mon observation sans donner en même temps la distance au soleil, déterminée par mes humbles moyens; et voilà pourquoi j'ai attendu jusqu'ici; voilà la cause ou la raison du délai que vous m'avez reproché si vivement.

—Je ne vous lâche pas si facilement, ces ébauches de détermination mathématique ou géométrique, je les veux, il me les faut, remettez-moi vos brouillons. Mes brouillons! reprend l'agneau. Vous me jetez dans un embarras extrême, le papier n'abonde pas dans ma demeure, et parce que je suis à peu près autant menuisier qu'astronome, que je manie aussi médiocrement le rabot que le télescope, mon cabinet d'écrivain est un peu mon atelier de menuisier; j'écris sur des planches! Mais peut-être, hélas! que la planche qui m'a servi de tableau noir, a été rabotée de nouveau pour servir à des opérations nouvelles, redescendons cependant au rez-de-chaussée, et cherchons." On cherche et l'on trouve la fameuse planche avec ses tracés et ses chiffres à la craie. M. Le Verrier la saisit comme il a saisi le morceau de papier, la feuille de l'observation réduite, comme il aurait saisi, si son volume ne l'avait pas effrayé, le globe céleste avec ses caractères hiéroglyphiques, et le produit de cette saisie, haut fait du procureur général de la science astronomique, figurait aujourd'hui à la séance de l'Académie.

L'interrogatoire et le recollement avaient duré une grande heure, l'agneau n'avait pas cessé de trembler de tous ses membres, il s'attendait à chaque instant à être dévoré. Cet émoi heureusement se transformait pour son intelligence en attention et en sang-froid; la crainte d'être pris en flagrant délit faisait qu'il mesurait toutes ses paroles; aussi ne s'est-il jamais ni perdu ni contredit; il est allé régulièrement du simple au composé, du connu à l'inconnu, sans jamais revenir sur ses pas, laissant à l'implacable inquisiteur la conviction profonde que l'observation avait été réellement faite, aussi parfaitement faite qu'elle pouvait l'être, et qu'il s'agissait bien d'une planète intra-mercurelle. Le moment était venu pour le lion de s'adoucir et de remonter le courage de l'agneau morfondu. M. Le Verrier le fit avec une grâce parfaite, avec une dignité pleine de bienveillance. M. Lescarbault sentit le sang refluier vers son cœur, il respira largement, lorsque le directeur de l'Observatoire impérial lui fit ses excuses cordiales et lui témoigna sa satisfaction complète.

La découverte constatée, il fallait penser à la récompense possible, et s'assurer que l'heureux inventeur en était digne. M. Le Verrier recommença dans le village l'inquisition si bien conduite dans le domicile du docteur; il vit M. l'abbé Lancelin, le digne curé, M. le juge de paix, M. le brigadier de la gendarmerie; tous à l'envi lui rendirent de M. Lescarbault les témoignages les plus flatteurs. C'est un médecin habile, charitable, dévoué, qui n'a qu'un tort, celui de ne pas courir après les pratiques, parce qu'il court trop après les astres, de tomber quelquefois dans les fossés parce qu'il regarde trop le ciel.

C'est d'ailleurs, notre ami l'a assez prouvé, un astronome amateur distingué, ayant sa lunette méridienne, son équatorial, sa connaissance des temps, voir même le *Cosmos* et les *Annales du Cosmos*, qu'il lit avidement; la croix d'honneur se trouvera à l'aise et en bon lieu sur son honnête poitrine. Un diner cordial où l'on but à la santé du docteur et de son céleste nouveau-né termina cette longue mais glorieuse inquisition.

F. MOIGNO,
(Cosmos.)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

MÉTHODE POUR DONNER DE L'ATTENTION.

L'attention est le burin de la mémoire.

Sans attention, pas d'étude possible.

Il ne manque aux enfants que deux choses pour bien raisonner : l'attention et l'expérience. La mobilité de leur cerveau, qui fait qu'ils s'agitent sans cesse et ne peuvent durer en place, fait aussi qu'ils ne peuvent considérer longtemps un même objet, et encore moins remarquer l'ordre et la liaison de plusieurs choses. Le peu de connaissance qu'ils ont des choses particulières fait qu'ils manquent des principes de raisonnements qui se tirent des faits, des lois de la nature, et de l'institution des hommes. Car pour les principes qui sont purement de lumière naturelle, ils les ont dès lors tels qu'ils les auront toute leur vie, et ils ont aussi l'idée d'une bonne conséquence qui semble être ce que l'on dit s'appeler *raison*. Ils peuvent donc errer quand ils mettent en avant un principe positif, ou quand ils ne sont pas assez d'attention aux principes naturels, mais ils tirent droit leurs conclusions ; et s'ils n'avaient dès lors la notion des grands principes, et la notion des bonnes conséquences, ils ne l'auraient jamais. Les hommes ne se donnent point les uns aux autres ces lumières : elles ne viennent que du Créateur, puisqu'elles sont le fond de la raison même.

Le défaut d'expérience est le premier auquel on peut remédier, en répondant à toutes leurs questions avec la même simplicité qu'ils les proposent, en leur disant la vérité de tout ce qui leur est utile de savoir, et en s'expliquant très-clairement. On ne se contentera pas de satisfaire leur curiosité sur tous les objets sensibles qui les font parler : on leur contera des histoires utiles ; mais on aura soin de leur expliquer tout ce dont ils n'ont point encore d'expérience, afin qu'ils ne disent rien, s'il est possible, dont ils n'aient une idée nette dans l'esprit. On peut aussi leur apprendre quelques fables, qui serviront pour la morale. Ces badineries les divertissent, et ne leur feront point de mal, quand on ne les leur donnera que pour ce qu'elles sont ; mais il ne faut jamais les tromper.

Pour l'attention, il faut la procurer aux enfants doucement et avec beaucoup de patience, elle viendra avec le temps ; et quand ils commenceront à en être plus capables, on pourra l'exciter d'abord par le plaisir de quelque connaissance qui les attache ; ensuite par la crainte, par les menaces et même par les punitions ; mais il faut en venir à ces derniers moyens le plus tard qu'il est possible.

Quant aux premières instructions, je voudrais qu'on les leur donnât sans qu'ils s'aperçussent que l'on ait dessein de les instruire ; que l'on profitât des intervalles du jeu, et que, quand l'enfant serait las de courir et de s'agiter, on lui contât quelque fable, comme je l'ai déjà dit, sans l'obliger à redire ce qu'il aurait appris, mais lui laissant redire de lui-même quand il serait en belle humeur. Il y a aussi diverses industries pour exercer la curiosité des enfants en ce premier âge : des peintures et des images, qu'on leur présente afin qu'ils en demandent l'explication ; des entretiens que l'on fait devant eux comme sans songer à eux, et que l'on continue quand ils s'y appliquent, leur adressant même la parole. Quand on en a plusieurs ensemble, l'émulation peut beaucoup servir : on peut conter à l'un devant l'autre ce que l'on veut que l'autre apprenne ; on peut proposer pour récompense à celui qui sera le plus obéissant dans les autres choses de lui conter une belle histoire. Il faut louer souvent devant eux la science et l'étude, sans qu'il paraisse que ce soit pour eux. Enfin il faut étudier le naturel et

l'inclination particulière de chaque enfant, pour le faire appliquer de lui-même, par le plaisir ou par quelque autre motif qui le touche. Surtout il se faut bien garder, dans les premières années où les impressions qu'ils reçoivent sont très-fortes, de joindre tellement l'idée des punitions à celle d'un livre, qu'ils ne pensent à l'étude qu'avec frayeur. Ils ont peine à en revenir ; et il y en a qui n'en reviennent jamais. Il faut au contraire les entretenir dans la joie, qui est si naturelle à cet âge, rire et badiner quelquefois avec eux, pourvu que l'autorité n'en souffre pas, et attendre plutôt quelques années de plus à commencer les instructions sérieuses et l'étude réglée.

Comme le cerveau des enfants est fort tendre, et que tout leur est nouveau, ils sont vivement frappés des objets sensibles qui les environnent, et y sont continuellement attentifs. De là vient qu'ils joignent facilement ce qui les frappe en même temps ; un certain son avec une certaine figure et une certaine odeur qui n'ont aucune liaison naturelle. C'est par là qu'ils apprennent si facilement à parler, mais c'est aussi ce qui cause leurs erreurs ; car ils prennent pour bon tout ce qui est agréable aux sens, ou qui est joint à quelque objet agréable ; et pour mauvais tout ce qui est contraire. Ces premières impressions sont si fortes qu'elles forment souvent les mœurs pour tout le reste de la vie ; et c'est apparemment une des causes des coutumes différentes des nations entières. De sorte que celui qui serait assez heureux pour joindre des sensations agréables aux premières instructions que l'on donne des choses utiles pour les mœurs ou pour la conduite de la vie, en un mot, de joindre le bien véritable avec le plaisir, aurait trouvé le secret de la meilleure éducation. Mais, quoi que l'on fasse pour engager les enfants à s'appliquer, il ne faut pas espérer qu'ils le fassent longtemps, ni que l'on puisse toujours les conduire par le plaisir. On aura souvent besoin de crainte. La joie dissipe, et se joignant à leur légèreté naturelle, elle les fait en un moment passer d'un objet à l'autre. Gardons-nous bien de les attrister en faisant durer trop longtemps la crainte, ou de les décourager tout-à-fait en la poussant à l'excès ! Il vaut mieux qu'ils soient un peu trop gais, que d'être abattus et tristes contre leur naturel. Au contraire, il ne faut les affliger quelques moments, que pour profiter de l'état plus tranquille où ils se trouveront ensuite ; car il ne faut pas espérer que les réprimandes ou les instructions fassent grand effet tant que la crainte ou la douleur les possède. Ils ne voient rien alors que le mal dont on les menace ou qu'on leur fait sentir ; et si la punition est violente, les sanglots les étouffent, et ils sont hors d'eux-mêmes. Mais sitôt que la tempête est passée, et qu'ils sont revenus à un sérieux raisonnable, ils s'appliquent tout de nouveau, et c'est alors qu'il est bon de leur donner des instructions, et qu'ils sont en état de les entendre ; non qu'il faille exiger toujours d'eux assez de raison pour se condamner eux-mêmes, mais dans le temps qu'ils disent leurs méchantes excuses, ils ne laissent pas de voir qu'ils ont tort, et souvent ils se corrigent ensuite. Quoique je me sois engagé à parler de cette méthode de donner de l'attention à l'occasion des premières instructions que l'on donne aux enfants, il est aisé de voir qu'elle s'étend à tout le reste des études à proportion. Dans les commencements, il faut les engager autant qu'il est possible par le plaisir, et ensuite les retenir par la crainte ; à mesure que la raison se fortifiera, on aura moins besoin de ces artifices.

CLAUDE FLEURY.

—Journal d'Education de Bordeaux.

De l'enseignement de la Musique.

(CAUSERIE.)

Aux personnes qui étudient la musique instrumentale ou vocale je ferai les questions suivantes :

Pensez-vous qu'il soit raisonnable, ou, comme dirait un professeur de philosophie, qu'il soit rationnel d'aborder l'étude de la littérature avant de savoir lire et écrire ?

Auriez-vous une haute opinion d'un orateur qui ne connaîtrait pas les premiers principes de sa langue ?

A ces questions on me fera invariablement les réponses suivantes :

— Avant d'étudier Molière ou Shakespeare, Le Dante ou Milton, Schiller ou Racine, le bon sens prescrit d'apprendre la lecture et l'orthographe.

— Avant de parler en public, il est bon d'avoir été tant soit peu à l'école.

— Continuant d'interroger les mêmes personnes je leur demanderai : « Pourquoi cessez-vous d'être rationnels lors qu'il s'agit de la musique, cette sœur bien-aimée de la littérature et de tous les beaux-arts ? »

— Ici je vais heurter de front un préjugé fondé sur l'orgueil humain, et dont, par suite, le règne est encore assuré pour longtemps.

— Nous sommes irrationnels, me dira-t-on, dans l'étude que nous faisons de la Musique ! Et comment cela, je vous prie ! Si, par exemple, nous voulons apprendre le piano, nous courons chez un professeur qui nous brise les doigts par des exercices parfaitement ennuyeux ; c'est bien pis encore s'il s'agit du violon. N'est-ce pas là commencer par le commencement, puisqu'on dit que, dans toute étude, les principes sont arides et sans attraits ?

— Je suis d'accord avec vous, répondrai-je, je ne veux point mettre en doute la capacité de votre professeur. Vous commencerez l'étude du piano par le commencement, j'en suis certain, et jusqu'ici je vous donne raison.

— Mais, dans la première entrevue que vous avez eue avec votre peintre, il vous a demandé si vous saviez lire la musique, et vous avez répondu, le plus souvent, peu ou point. Il n'a point insisté davantage, victime lui-même du préjugé dont je parlais plus haut.

— Dans ses premières leçons il vous a fait connaître, si vous les ignorez, quelques notations indispensables, puis il a fait manœuvrer vos doigts (vos doigts seulement, entendez bien) deux ou trois fois par semaine pendant une heure durant laquelle il a souvent pensé, sans jamais rien vous en dire, que l'argent est bien dur à gagner.

— Bientôt il vous fait jouer une fantaisie, plus tard une grande étude de salon ; votre amour-propre est satisfait et de vous-même et de votre professeur. Et cependant savez-vous à qui vous me faites penser alors ? Vous me faites penser à cet orateur dont je parlais en commençant, vous faites comme lui et comme bien d'autres dans le monde qui se mêlent de choses auxquelles ils n'entendent rien : Vous jouez ce que vous ne comprenez pas.

— Mais je m'aperçois que vous doutez de ce que je dis : comment donc ! pensez-vous, mais je comprends cette fantaisie, j'ai bien saisi cette étude, on m'a applaudi, on s'est réjoui lorsque je l'ai jouée.

— Serait-il vrai ? ou bien ne seriez-vous qu'un automate dont les doigts exécutent à merveille un air répété mille fois ?

— Pour ma part, si on me faisait un semblable reproche, je voudrais, loin de m'en formaliser, employer tous les moyens pour éclaircir la vérité.

— Je puis, si vous voulez le permettre, vous en enseigner un, mais auparavant je vous dirai, en deux mots, ce que j'entends par : lire la musique.

— Une personne qui sait lire la musique est celle qui, étant donné un air écrit, peut, sans le secours d'aucun instrument, déchiffrer c'est-à-dire chanter ou fredonner cet air.

— Je suppose une personne (et il y en a un grand nombre) manquant de cette connaissance et je veux chercher avec elle si, bien que devenue capable de jouer une fantaisie ou une étude, elle n'a pas été instruite dans l'art de la musique par une méthode irrationnelle.

— Vous jouez cette étude ou fantaisie, et j'admets que vous la jouez bien.

— Vous l'avez étudiée longtemps, bien longtemps avec votre professeur, n'est-il pas vrai ?

— Eh bien ! cessez, pendant quelques semaines de prendre des leçons et essayez, par vous-même, d'apprendre un morceau de la même force que le précédent. Consacrez-y le même temps, les mêmes soins, la même attention. Et l'expérience vous prouvera, et vous a peut-être déjà prouvé, que vous ne pouvez pas apprendre ce morceau aussi bien que l'autre. Et pourquoi ? parce que vous n'avez pas, à côté de vous, un professeur qui le lit pour vous et qui fait manœuvrer vos doigts d'après ce qu'il a lu.

— De plus, je prétends que cela n'arriverait pas, si vous aviez l'intelligence de ce que vous voulez jouer, en un mot, si vous saviez lire. Que de temps et d'argent perdu pour les élèves, que

de peines pour les professeurs sont le résultat de cette ignorance !

— Et si on voulait apprendre à lire (la musique) que d'avantages en résulteraient pour l'avancement de l'art.

— L'Allemagne et, après elle, la France ont compris l'importance de cette étude. Dans ces deux pays des cours publics de chant, dont un grand nombre gratuits, sont ouverts à tous les gens de bonne volonté.

— Dans ces dernières années, un grand nombre de classes de musique (evening classes) se sont établies en Angleterre. Comme avantage moral, ces réunions offrent aux ouvriers rangés et à tous les jeunes gens qui se respectent un moyen agréable de s'instruire et un refuge contre les tentations de la taverne.

— Ces réunions bien organisées valent bien, à mon avis, les sociétés de tempérance.

— Les canadiens et leur gouvernement ont tant d'améliorations en tête dans ce moment que des questions comme celle-ci attireront difficilement leur attention. Mais que ceux au moins qui paient des professeurs de musique tâchent de se convaincre que pour étudier un instrument quelconque il est nécessaire de savoir préalablement lire la musique.

— Cette étude n'est pas longue, elle est agréable, et elle procure, par la suite, des jouissances et des satisfactions sans nombre.

— Je n'ai fait qu'ébaucher mon sujet, je voudrais qu'il me fût permis d'y revenir une autre fois.

— Mais j'ai déjà été bien long.

— Je ne puis mieux m'en excuser qu'en coupant court, et en vous souhaitant, lecteurs et lectrices, les plus grands succès dans vos études musicales.

EMM. BLAIN,
Professeur de langues.

Québec, novembre 1859.

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

DISTIQUES MORaux.

Ecoute mes leçons ; puissent-elles ensuite
De ton cœur, mon cher fils, passer en ta conduite !

Adore le Seigneur, révere tes parents,
Et tous ceux qui, sans l'être, en ont les sentiments

Ne mens pas ; le menteur n'en impose à personne.
Quand l'aveu suit la faute, aussitôt je pardonne.

Apprends avec plaisir : l'étude à ses douceurs,
Et nous procure encor des biens et des honneurs.

Qui te trompe une fois en te faisant caresse,
Te trompera toujours : il connaît ta faiblesse.

Qui te flatte te hait : la voix de l'amitié
Contre tous nos défauts s'élève sans pitié.

Croire tout est d'un sot ; mais ne croire personne,
N'appartient qu'au méchant, qu'à mon tour je soupçonne.

Si d'un crime à mes yeux tu peux cacher l'horreur,
Songe que Dieu te voit ; il lit même en ton cœur.

D'un secret l'ami seul doit percer le mystère :
Ce que tu veux qu'on taise, il faut d'abord le taire.

De tableaux indécents ne sois point curieux,
Car la corruption se glisse par les yeux.

Pour les discours impurs garde une oreille austère
Evite avec grand soin celui qui les préfère.

L'étude à ton esprit servira d'aliment ;
Sa racine est amère, et son fruit excellent.

Le jeu vole le temps ; au lieu que la lecture
De celui qu'elle prend nous paye avec usure.

Le repos modéré rassermis nos ressorts :
Trop long, il engourdit et l'esprit et le corps.

Si tu fais des heureux, tu le seras toi-même :
Si tu n'aimes autrui, n'espère pas qu'on t'aime.

Ne porte point envie au bonheur du méchant :
Il lui faut tôt ou tard subir son châtimeant.

Aime—tu le repos, travaille en ta jeunesse :
C'est par là qu'on s'assure une douce vieillesse.

Ne faisons rien qui puisse avilir son auteur :
Faites d'autres témoins, nous avons notre cœur.

Dieu même sur ta langue ordonne que tu veilles :
Il ne t'en a fait qu'une, il t'a fait deux oreilles.

Revois souvent le bien que tu veux conserver,
Et jamais les voleurs n'osent l'enlever.

La paresse avilit l'insensé qu'elle envire ;
Le travail au contraire honore qui s'y livre.

Point de vin, ou du moins mêle-y beaucoup d'eau ;
Sans cela sur le feu tu mets un feu nouveau.

Sois modeste en ton air, modeste en ton langage,
Et la douce amitié t'offrira son hommage.

Évitons la colère et ses transports honteux :
Opposons à l'injure un mépris généreux.

L'aigle fait la guerre aux chênes des montagnes ;
L'arbrisseau croit en paix au sein de nos campagnes :

Ainsi de grands dangers menacent la grandeur,
Et c'est sous l'humble toit qu'habite le bonheur.

(Imité du latin de MURAT.)

SUJET DE COMPOSITION.

L'HOMME QUI SAIT LIRE ET ÉCRIRE.

Quand les premiers hommes erraient encore sur la terre, forcés de conduire leurs troupeaux là où s'étendaient les plus riches pâturages, un des fils de Japhet s'était endormi dans la solitude, près de ses brebis.

Or, il fit un rêve, que voici :

Il lui sembla qu'il se trouvait sur une haute montagne, d'où il apercevait au loin les tentes de sa tribu et celles de beaucoup d'autres tribus amies. A cette vue, son cœur bondit de joie, il tendit les bras vers les tentes et éleva la voix pour appeler ses parentes et ses sœurs ; mais la distance ne lui permettait ni d'entendre, ni d'être entendu. Il s'adressa en vain aux nuages pour le transporter jusqu'à ses frères, aux oiseaux pour lui prêter leurs ailes, aux vents pour transmettre ses paroles : le vent, les oiseaux et les nuages passèrent sans l'écouter.

Les yeux du pasteur se remplirent de larmes ; il cria au Dieu de ses pères :

— Être tout-puissant ! affranchis-moi de l'espace et du temps ! fais que, dans ma solitude, je puisse parler aux autres hommes, entendre ce qu'ils pensent maintenant et ce qu'ils ont pensé autrefois !

Alors un ange descendit, et, lui remettant une tablette sur laquelle étaient tracés quelques signes, il lui dit :

— Apprends d'abord à reconnaître ces caractères, puis à les imiter, ton souhait sera accompli.

C'était l'Alphabet que Dieu donnait au genre humain, et avec lui les deux arts les plus utiles à ses progrès et à son bonheur : la lecture et l'écriture !

Grâce à eux, en effet, qu'importent la solitude et l'éloignement ?

L'homme qui sait lire cause avec les absents ; il reçoit leurs confidences, il entend leurs assurances d'affection, il sait ce qu'ils font, ce qu'ils pensent, ce qu'ils désirent. Le papier qu'il reçoit, couvert de signes qu'ils ont tracés, est pareil à ces talismans qui pouvaient, dit-on, évoquer les amis éloignés, les montrer à nos yeux dans leurs sentiments et leurs occupations. Sans la lecture, les absents seraient comme des morts, car on cesserait de savoir où ils sont, ce dont ils s'occupent, s'ils se souviennent encore, et si nous continuons à leur être chers. Otez ces entretiens écrits qui ravivent la mémoire et raniment le cœur, la plupart des liens seraient rompus par l'éloignement.

L'homme qui sait lire est en communication, non-seulement avec ses amis, mais avec tout l'univers ! La terre ne finit point pour lui à l'étroit espace que peut embrasser son regard ; il participe à la vie commune ; il n'y a plus d'étrangers à ses yeux, car il sait l'histoire de toutes les nations ; plus de contrées inconnues, car les livres lui ont montré le monde comme dans un miroir.

L'homme qui sait lire converse même avec les morts. Penché sur les écrits auxquels il est confié leurs pensées, il lui semble que les paroles des grands hommes s'élèvent des pages muettes jusqu'à son esprit. Il reçoit les leçons de tous ces génies semés sur la route du temps comme les étoiles sur la route de notre globe ; il profite de leur expérience, il ajoute leurs réflexions à ses réflexions, il devient le légataire universel de l'héritage de sagesse laissé par les siècles qui l'ont précédé.

L'homme qui sait lire peut tout apprendre. L'enseignement lui arrive directement sans passer par la bouche du maître ; les livres sont pour lui des écoles toujours ouvertes qui le suivent jusqu'au milieu de la solitude, et qu'aucune volonté ne peut fermer.

L'homme qui sait lire ne connaît pas l'ennui ; il a à sa disposition tout ce qui peut éveiller la curiosité, interrompre l'esprit, ébranler l'imagination. Veut-il voyager au loin, entendre les récits des désastres ou des triomphes de son pays, écouter les inspirations des poètes, assister aux merveilleuses découvertes des savants, suivre les aventures romanesques de quelques héros imaginaires, la lecture, comme une île complaisante, l'emporte où il veut aller. Souverain tout-puissant, sa cour est formée des plus grandes intelligences que la terre ait vues maître, et qui, esclaves de son plaisir, se font ou élèvent la voix selon sa fantaisie.

Enfin, l'homme qui sait lire semble multiplier ses facultés et agrandir sa nature. Il est mille fonctions qui ne peuvent être confiées qu'à lui seul. Il a un sens de plus que l'ignorant ; il appartient, pour ainsi dire, à un rang plus élevé dans l'ordre des êtres.

Mais la lecture n'est que la moitié de la science indispensable ; elle commence l'homme social, l'écriture le complète.

L'homme qui ne sait point écrire lit les pensées des autres, mais il ne peut faire lire ses propres pensées ; il entend, sans avoir la faculté de répondre ; il a reçu l'ouïe, il lui manque la parole ! Ses relations avec les absents se bornent à un éternel monologue, dont il est l'auditeur muet ; aucun moyen de faire à son tour ses confidences, d'adresser une question, ni de dire ce qu'il veut.

L'homme qui ne sait pas écrire se défie enfin des infidélités de sa mémoire, il ne peut fixer par une note invariable le souvenir présent ; tout se détruit successivement derrière lui, les dates, les noms, les circonstances, parce qu'il n'a pu rien rattacher à des signes précis. Son cerveau ressemble à ces peaux préparées sur lesquelles on écrit pour un instant une phrase ou un chiffre fugitif ; chaque jour y efface le fait de la veille.

L'homme qui ne sait pas écrire ne peut expliquer à un absent l'affaire dont dépend sa fortune ou son honneur. Il voudrait en vain faire parvenir à ceux qui gouvernent sa réclamation ou sa plainte ; obligé d'emprunter la main d'un autre homme, il se trouve trappé d'une sorte d'enfance éternelle ; c'est un mineur qui ne peut se produire qu'avec le secours d'une tutelle.

L'homme qui ne sait pas écrire ignore l'art de mettre en ordre ses pensées et de les exprimer avec brièveté. Accoutumé à la dilution de la parole improvisée, il n'a jamais pu faire ses phrases, discuter ses expressions, déplacer ses arguments, étudier enfin cette science du langage, qui apprend à tout dire sous la meilleure forme et avec le moins de mots.

Mais l'homme qui sait lire et écrire est comme l'oiseau qui a senti pousser ses deux ailes ; le monde lui est ouvert ! il a obtenu cette victoire sur l'espace et sur le temps que le pasteur demandait à Dieu dans son rêve.

Maintenant tout dépend de l'emploi qu'il fera de ces puissants instruments ! Dès le paradis terrestre, l'arbre de la science était en même temps celui du bien et du mal ! Quiconque saura lire et écrire pourra, certes, faillir ; mais, du moins, ce ne sera point sans le savoir ; sa faute ne viendra pas de l'ignorance, mais du choix ; et il pourra en être légitimement responsable devant les hommes, comme il l'est devant Dieu.

EMILE SOUVESTRE.

Exercices de Grammaire.

§ 33. Verbes Irréguliers.

Les deux frères.—La discorde, ce fléau que le monde maudira sans cesse, se mit un jour entre deux frères ; tendrement unis dans leur enfance, ils se divisèrent à l'occasion de la succession paternelle, et se disputèrent un champ qu'ils avaient clos ensemble, alors que leur père vivait encore. Leurs cœurs s'étaient aigris, des paroles offensantes étaient sorties de leur bouche, et ils étaient malheureux de leurs discussions et de leurs haines. L'un d'eux alla trouver le curé du village, et lui raconta ses chagrins ; il lui dit : « Ce morceau de terre est à moi ; j'y ai déposé plus que mon

frère, il est donc juste que j'en recueille la plus large part...
Le bon curé répondit : " Combien rapporte cette pièce de terre ? — Trente francs par an, quand la récolte est bonne. — Trente francs... Que peut-on acheter avec cette somme ? Un habit, un meuble, un hectolitre et demi de blé ! — Sans doute. — On pourrait peut-être en acheter quelque chose qui vaudrait mieux. — Eh ! quoi donc ? — Si avec cette somme vous pouviez acquérir un trésor plus précieux, un bon ami, qui vous aiderait dans le besoin, qui viendrait s'as-seoir à votre foyer, le soir, dans l'hiver ; qui vous donnerait un coup de main pour faire la moisson ou rentrer votre récolte, qui aimerait vos enfants et leur serait un protecteur ; est-ce que cela ne vaudrait pas bien trente francs ? — Que voulez-vous dire par là, monsieur le curé ? — Je veux dire, mon ami, que, pour gagner trente francs, vous perdez ce qui vaut beaucoup mieux : vous perdez un frère, qui a été l'ami, le compagnon de votre enfance, qui a été serré dans les bras d'une même mère, nourri d'un même lait. Je veux dire que pour gagner trente francs vous perdez la joie et la tranquillité de votre vie. — Cela se pourrait bien, monsieur le curé ; mais que puis-je faire ? — Je parlerai à votre frère ; il faut que je procure aux moyens d'arranger cela."

En effet, le bon curé courut trouver le frère ; il lui tint à peu près le même langage, et, quand il le vit ému et ébranlé, il lui parla de sa vieille mère, et de son père qui n'était plus... " Voulez-vous, lui dit-il, alléger votre mère dans sa vieillesse ? Que dirait votre père s'il pouvait revenir à la vie, et qu'il vit les querelles de ses enfants ? La haine entre les frères est la douleur des parents... " Le villageois sentit des larmes couler de ses yeux, le prêtre avait vaincu sa haine ; il courut embrasser son frère, et tous deux, oubliant leur animosité, prièrent le pasteur de décider lui-même de leur discussion. Il sut les arranger sans peine, et la bonne intelligence ramena le bonheur chez eux.

Questionnaire.

I. Relevez les verbes irréguliers de cet exercice et donnez-en le temps, le mode, le nombre, la personne, les temps primitifs, la conjugaison et les sujets.

Conjugé. — *Maudira* : futur de l'indicatif de maudire, maudissant, maudii, je maudis, je maudis ; de ; sujet, *tout le monde* ; — *alla* : prétérit simple de l'indicatif, troisième personne du singulier de aller, allant, étant allé, je vais, j'allai ; Ire ; sujet, *l'un d'eux* ; — *dit* : prétérit simple de l'indicatif, troisième personne du singulier de dire, disant, dit, je dis, je dis ; de ; sujet, *il*, représentant *l'un des frères* ; *recueille* : présent du subjonctif, première personne du singulier de recueillir, recueillant, recueilli, je recueille, je recueille ; 2e ; sujet, *je*, représentant *l'un d'eux*, mis pour *l'un des frères*, etc.

II. Relevez les propositions où vous trouverez un verbe irrégulier.

Conjugé. — 1. Il y a vingt-trois propositions, savoir : 1. Que tout le monde *maudira*. — 2. Que j'en recueille la plus large part. — 3. L'un d'eux alla trouver le curé du village. — 4. Il lui dit. — 5. On peut-être en acheter quelque chose. — 6. Qui vaudrait mieux. — 7. Si avec cette somme vous pouviez acquérir un trésor plus précieux, un bon ami. — 8. Qui viendrait s'asseoir à votre foyer, le soir, dans l'hiver. — 9. Qui vous donnerait un coup de main pour faire la moisson. — 10. Est-ce que cela ne vaudrait pas bien trente francs ? etc.

III. Relevez les autres verbes de l'exercice, depuis le commencement jusqu'à *ch'quoi* ! et donnez-en les sujets ; vous rendrez compte de leur nombre et de leur personne, vous indiquerez s'ils sont à un temps primitif ou à un temps dérivé, et à quelle conjugaison ils appartiennent.

Conjugé. — *Se mit*, sujet *la discorde* ; ce verbe, de la 1e conjugaison, est à un temps primitif, à la troisième personne du singulier, parce que son sujet est du singulier et de la troisième personne ; — *se divisèrent*, sujet *ils*, représentant *deux frères* ; ce verbe, de la 1re conjugaison, est à un temps primitif, à la troisième personne du pluriel, à cause de son sujet qui est du même nombre et à la même personne ; — *se disputèrent*, sujet *ils* ; ce verbe est à un temps primitif, au pluriel, troisième personne, parce que son sujet *ils* est au pluriel et à la troisième personne, etc.

IV. Relevez les verbes réguliers que vous trouverez depuis *si* avec cette somme, jusqu'à *en effet* ; donnez-en les temps primitifs et faites connaître les temps qui dérivent de ces temps primitifs.

Conjugé. — *Aiderait* : aider, aidant, aidé, j'aide, j'aidai ; *aider*, j'aiderai, d'où j'aiderais ; *aidant*, j'aidais, nous aidons, vous aidez, ils aident, que j'aide ; *aidé*, j'ai aidé, j'ens aidé, j'avais aidé, j'aurai aidé, j'aurais aidé, que j'aie aidé, que j'eusse aidé, avoir aidé ; *j'aide*, *aido* ; *j'aidai*, que j'aidasse ; — *Donnerait* : donner, donnant, donné, je donne, je donnai ; *donner*, je donnerai, d'où je donnerais ;

donnant, nous donnons, vous donnez, ils donnent, je donnais, que je donne ; *donné*, j'ai donné, j'ens donné, j'avais donné, j'aurai donné, j'aurais donné, que j'aie donné, que j'eusse donné, avoir donné ; *je donne*, donne ; *je donnai*, que je donnasse, etc.

V. Relevez les noms de cet exercice et donnez des verbes de la même famille ; vous en ferez connaître la conjugaison, et vous direz s'ils sont réguliers ou s'ils sont irréguliers.

Conjugé. — *Discorde* : accorder, concorder (Ire, r.) ; — *enfance* : enfant (Ire, r.) ; — *occasion* : occasionner (Ire, r.) ; — *succession* : succéder (Ire, r.) ; — *parole* : parler (Ire, r.) ; — *discussion* : discuter (Ire, r.) ; — *haine* : haïr (2e, irr.) ; — *chagrin* : chagriner (Ire, r.) ; — *morceau* : morceler (Ire, r.) ; — *pièce* : rapiécer (Ire, r.) ; — *habit* : habiller (Ire, r.) ; — *meuble* : meubler (Ire, r.) ; — *hiver* : hiverner (Ire, r.) ; — *récolte* : récolter (Ire, r.) ; — *compagnon* : accompagner (Ire, r.) ; — *bras* : embrasser (Ire, r.) ; — *lait* : allaiter (Ire, r.) ; — *vie* : vivre (4e, irr.) ; — *querelle* : quereller (Ire, r.) ; — *douleur* : endolorir (2e, r.) ; — *alarme* : alarmer (Ire, r.) ; — *posteur* : paître (4e, irr.).

AVIS OFFICIELS.



SEPARATION ET ANNEXION DE MUNICIPALITE SCOLAIRE.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 29 janvier dernier, séparer de la municipalité scolaire de Ste Sophie, dans le comté de Mégantic le vingt-huitième lot et la partie nord-ouest du vingt-septième lot, dans le neuvième rang d'Halifax, et annexer ce lot et cette partie de lot à la municipalité scolaire de St. Calixte de Souveret, dans le dit comté de Mégantic.

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 20 janvier dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles :

Comté de Québec. — St. Dunstan : MM. John Taylor et William Smith.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE DISTRICT DE QUEBEC.

Mlle. Joséphine Desnoyers a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

N. LACASSE,
Secrétaire.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De MM. Phillips, Simpson and Company, libraires, Boston : " Educational Topics and Institutions," par Boutwell, 1 vol. in-8.

De l'auteur " Reid's Geography," 1 vol. in-16; 12 exemplaires.

De M. J. Douglas Borthwick, de Montréal : " Cyclopædia of History and Geography," par lui-même, 1 vol. in-12 ; " The British American Reader," par lui-même, 1 vol. in-12.

De M. John Lovell, libraire-éditeur, Montréal : 2 séries des livres des écoles nationales d'Irlande, 10 vols : " Pinnock's Goldsmith's England," in-12, 2 exemplaires ; " Sangster's National Arithmetic," in-12, 2 exemplaires ; " Kirkham's Grammar," in-12, 2 exemplaires ; " The Catholic School Book," in-12, 2 exemplaires ; " Outlines of Chronology," par Madame Gordon, in-6, 2 exemplaires ; " Lealie's Grammar," in-8, 3 exemplaires ; " The French Genders, taught in six fables," in-24, 2 exemplaires.

De M. T. Steery Hunt, de Montréal : " Contributions to the History of Euphotides and Saussurites," 1 brochure in-8, par lui-même ; " Researches on Gypsums and Magnesian Rocks," par lui-même, 1 brochure in-8 ; " On some points of Chemical Geology," par lui-même, 1 brochure in-8.

De S. A. L. le Prince Napoléon : Rapport sur l'Exposition Universelle de 1855, 1 vol. in-4.

De M. Alexandre Moreau de Jonnés, de l'Institut de France, à Paris : Histoire Physique des Antilles Françaises, par lui-même, 1 vol. in-8 ; Statistique de l'Agriculture de la France, par lui-même, 1 vol. in-8 ; Aventures de Guerre, par lui-même, 2 vols. in-8 ; Statistique de l'Industrie de la France, 1 vol. in-12 ; La France avant ses premiers habitants, par lui-même, 1 vol. in-12.

De M. P. A. Clouzet, aîné, Rédacteur du Journal d'Education, à Bordeaux, France : Grammaire des Commencans, par lui-même, 1 brochure in-18 ; Grammaire Française, par lui-même, 1 brochure in-12 ; Le Livre des Mères de Famille, par lui-même, 1 brochure in-18 ; Aide Mémoire d'Orthographe, 1 brochure in-32 ; Petit Traité pratique des Participes, 1 brochure in-32 ; Journal d'Education, de 1849 à 1856, 7 vols. in-12.

De M. William J. Rhee, de Philadelphie : "Manual of American Libraries, Societies and Institutions," 1 vol. in-8.

Dons offerts par l'entremise de M. A. Leroy : par M. le président Grandgagnage ; brochures in-8o.

Voyage d'Alfred Nicolas, 2 ex. ; Congrès de Spa, 3 ex. (tome 1) ; Pierre l'Hermite, 6 ex. ; Wallarandes, 4 ex. ; Chaudfontaine, 6 ex. ; Grotte de Tilly, 1 ex. ; Province de Liège, 3 ex. ; Congrès de Spa, (fragment) 4 ex. ; Habitants des Grottes, 6 ex. ; Alfred Nicolas, (latin) 6 ex. ; un feuillet, 2 ex. ; la Belgique en cas de guerre, 6 ex. ; La Menée, 2 ex.

Par M. Ferd. Henaux, brochures in-8o : Histoire du Pays de Liège, 2 vols ; Charlemagne, 1 vol ; Traditions Liégeoises, 1 vol ; Robertmont, 1 vol ; Fabrique d'Armes, 1 vol ; Etudes sur le Wallon, 1 vol ; Constitution Liégeoise, 1 vol.

Par M. Et. Henaux : Le mal du pays par le même.

Par le frère du défunt : La statue de Grétry, 1 vol.

Par M. Victor Henaux : Paulus Studens, poésies, 1 vol ; De l'amour des femmes pour les sots, 1 vol.

Par M. le Baron de la Rousselière : Don Carlos, tragédie, 3 ex.

Par M. Davivier, curé de St. Jean à Liège : La Cinéide, 1 vol.

Par M. Tarry, professeur au Conservatoire royal de Liège : 22 Compositions musicales, in-8o ; 21 vol. in-4o.

Par M. Buekens, professeur à l'Académie des Beaux-arts de Liège : Album de dessin industriels, 1 vol.

Par M. le Capitaine Ferd, président de la chambre de commerce de Liège : Rapport de la chambre de commerce de Liège, etc., 9 ex. ; Notice sur M. Orban, 1 broch ; Notice sur L. Lombard, peintre, 1 broch ; Salon de 1855, par Heilbé, 1 broch.

Par M. Ul. Capitaine : Notice sur Placentius, etc., 4 ex. ; Notice sur la société d'émulation, 1 broch ; Notice sur Mgr. Van Bommel, 3 ex. ; Notice sur les journaux, 2 ex.

Par l'Éditeur : Revue populaire des sciences, 2 nos. spéciaux ; Revue universelle de l'industrie, etc., 1 no. spéc. ; Olivier, Grammaire et Encyclopédie élémentaires, 2 ex. ; Klaye, des pensionnats, 1 vol.

Par M. Kupferschloger, professeur de droit romain à l'université de Liège : De la majorité, etc., 5 ex.

Par M. Jules Pety de Rossen, de Tongres : Bulletin du Limbourg, 1 broch. ; Souvenirs Rhénans, 3 ex. ; Histoire Monétaire, 1 ex.

Par M. Ad. Borguet, membre de l'Académie royale de Bruxelles : Philippe II et la Belgique, 1 vol ; Stockmans, 1 vol ; Guide en Ardenne, 2 ex.

Par M. le Dr. Fertants : Le médecin de la famille, Tome II, III et 6 liv. Par M. A. Baron, membre de l'Académie, etc. : Histoire de la littérature française, 2 vols ; Œuvres de Baron, 3 vols.

Par M. E. Polain, administrateur-inspecteur de l'université de Liège : Diplôme de Louis-le-Débonnaire, 1 broch. ; Souveraineté de Maëstricht, 1 broch ; Brochures académiques, etc., 20 broch ; Mélanges historiques, 1 vol ; Histoire de Liège, 2 vols.

Par M. Fuss, professeur émérite : Poëmata latina, 2 broch ; Du latin moderne, 1 broch ; De la rime latine, 1 broch ; Brochures diverses, 14.

Par M. Joly, professeur à Bruxelles : Géographie, 3 vols ; Atlas classique, 2 vols ; Brochures administratives, etc., 10 vols.

Par M. le Colonel Coquilhat : Traités des bouches à feu etc., 3 vols.

Par M. le capitaine Gillion : Des armes portatives, 1 vol ; Des canons rayés, 1 vol.

Par M. Jr. Kupferschloger, professeur de chimie à l'université de Liège : Quatre brochures sur la chimie.

De M. Chandelon-ig : Produits chimiques, 1 broch ; brochures sur la chimie, 28.

Par M. le professeur Pâque : Traité de topographie, 1 vol ; Dissertation sur les mathématiques, 3 broch.

Par M. D. Arnonld, ancien administrateur, etc. : Monts de piété en Belgique, 1 vol ; id. de Liège, 2 ex.

Institut des Sourd-muets, à Liège, 2 broch.

Par l'Institut archéologique Liégeois : Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois, 3 vols. en 10 livraisons.

Par M. Fabry Rossins : Note sur la technologie archéologique 1 broch. Catalogue des livres de médecine de la Bibliothèque de Liège, 1 vol.

Par M. Ch. Grandgagnage : Noms de lieux de la Belgique orientale, 1 broch ; Etudes sur quelques noms Namurois, 1 broch ; Discours, etc., 1 broch ; Dictionnaire étymologique Wallon, 2 vols ; Noms d'animaux, etc., 1 vol.

Par M. l'avocat Bailleur de Liège : Traduction Wallonne de Lafontaine, 3 broch ; Théâtre Liégeois, 1 vol.

Par la société libre d'émulation de Liège : Annales de la société d'émulation, 4 vols ; Procès-verbal, 1 broch.

Par M. Stacher, professeur à l'université de Liège : Doctrines linguistiques de Humboldt, 1 broch ; Flamands et Wallons, 1 broch.

Par M. D. Sotiau : Aspirations, poésies, 1 vol ; Des chercheurs d'or, 1 vol.

Par M. Nypols, professeur de droit criminel à l'université de Liège : Législation pénale comparée, 1 vol ; Bibliographie du droit criminel, 1 vol ; Brochures diverses, 10.

Par M. Trausanter, professeur à l'université de Liège : Considérations sur l'instruction obligatoire, 3 ex. Electricité ou magnétisme du globe terrestre, par R. Bruck, 3 vols. par l'auteur.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) FEVRIER, 1860.

Cours Publics de l'École Normale Jacques-Cartier.

Les Cours Publics de cette institution, pour cette année, s'ouvriront jeudi, le 16 courant, et se continueront tous les jeudis et les lundis à 7 heures P. M. Les cours d'histoire générale de M. Desmazures et de langue française de M. Devisme ne pourront pas être continués pour le présent. Les lundis seront occupés par le cours de littérature de M. Chauveau, les jeudis par le cours d'histoire du Canada de M. Verrean.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ECOLES

Extrait des rapports de M. l'Inspecteur Dorval.

(Suite.)

St. Charles Borromée.—Cette paroisse est divisée en quatre arrondissements ; elle possède un collège industriel, une académie de filles et un institut littéraire. Le collège Joliette possède un cabinet de physique et l'on s'efforce aussi d'y donner aux élèves des notions d'agriculture théorique et pratique. Cette utile institution a éprouvé une perte considérable et estimée à plus de 2600 dans un incendie qui a détruit une aile de cinquante pieds de longueur sur vingt-deux de largeur, et la chapelle. On était en train de construire une nouvelle aile en pierre de 60 sur 35 pieds, à trois étages.

L'Académie des filles est divisée en deux départements : le pensionnat ou académie proprement dite et une école préparatoire sous le contrôle des commissaires. On m'a invité à visiter le pensionnat ; et j'ai été très content de l'examen des élèves qui m'ont paru bien posséder toutes les matières qui leur sont enseignées. L'école de filles sous le contrôle des commissaires manque de cartes de géographie. Il en est de même de l'école élémentaire tenue par les Cleres St. Viateur sous le contrôle des commissaires. L'école de Parrondissement No. 2 est loin de faire honneur à la municipalité. Il n'y avait qu'onze enfans présens lors de ma visite et quarante inscrits. L'école de Parrondissement No. 3 est assez bien conduite et assez bien fréquentée.

Lavaltrie.—Il n'y a point de municipalité scolaire dans tout mon district dont les maisons d'école soient mieux construites, mieux meublées, ni mieux fournies de cartes géographiques et de tableaux noirs ; mais les salaires des institutrices sont peu élevés et plusieurs d'entre elles sont peu instruites. Les finances sont dans un état prospère ; ce qui devra permettre aux commissaires de se procurer un ou deux bons instituteurs et de rétribuer plus convenablement celles de leurs institutrices qui le méritent.

St. Alexis.—Dans cette municipalité les examens sont fixés très singulièrement. Au mois de Mai les écoles étaient fermées ; ce qui n'empêche point que vers le temps des récoltes on se soit donné d'autres vacances. Tout semble se faire ici d'après la volonté populaire sans aucun égard aux dispositions de la loi ni aux réglemens du département. Par exemple, on répartit la rétribution mensuelle par familles sans avoir égard au nombre d'enfans en âge de fréquenter les écoles ; et au lieu d'accorder au secrétaire-trésorier sept pour cent sur les recettes, on lui accorde pour son salaire la balance qui reste à la fin de l'année toutes dépenses payées. Le secrétaire est par là directement intéressé à faire

réduite les salaires des instituteurs. Les écoles sont mal tenues, les maîtres peu et mal rétribués. J'ai fait savoir aux commissaires que, s'ils ne mettaient ordre à tous ces abus, la municipalité serait entièrement privée de sa subvention.

St. Barthélémy.—Sur ses cinq écoles cette municipalité en compte trois bien bonnes, les deux autres sont passablement bien tenues. Les finances des commissaires sont en bon état. Cette municipalité est en voie de progrès. Il est question d'établir une école-supérieure et de former un nouvel arrondissement pour une école élémentaire.

St. Liguori.—De petites animosités locales retardent dans cette paroisse les progrès de l'éducation. On paie mal les instituteurs, et nécessairement on n'en a que d'inférieurs.

On ne prélève point la rétribution mensuelle et les commissaires ne visitent point les écoles.

St. Paul de Lavallière.—L'académie de filles fait des progrès, l'école de l'arrondissement No. 1 est presque toujours terminée, celle de l'arrondissement No. 2 est peu fréquentée et mal tenue, les autres sont bien médiocres; les finances sont en mauvais ordre. La paroisse est agitée par des dissensions dont les écoles ressentent le contre-coup.

St. Sulpice.—Les deux écoles de cette municipalité sont bien tenues et les finances de la commission des écoles sont prospères.

St. Thomas.—Des quatre écoles de cette municipalité deux n'ont fait aucun progrès. Le maître de l'une a été renvoyé; l'autre qui n'a point de diplôme devra l'être aussi. Les deux écoles conduites par des institutrices sont passables. Les commissaires ont profité de la dispense que vous leur avez accordée de la rétribution mensuelle à la condition d'augmenter leurs cotisations et de mieux rétribuer leurs instituteurs. La cotisation a été augmentée de \$121, et l'on a élevé le salaire de deux instituteurs de \$40 chaque.

Lanoraie.—Les maisons d'école moins une sont assez bien entretenues, meublées et fournies de cartes, tableaux noirs. Deux écoles sont assez languissantes, les autres sont des progrès satisfaisants. Les instituteurs sont mal payés. Obligés de s'endetter chez certains contribuables, ils sont contraints d'acquitter pour eux leurs cotisations. On sait où cela mène. Enfin, il est dû des arrérages et les commissaires ne les font point rentrer.

L'Assomption, (paroisse).—Cette paroisse a six arrondissements dont les écoles sont confiées à de jeunes institutrices presque toutes assez habiles. Quatre de ces arrondissements ont changé deux fois d'institutrices depuis deux ans. Il s'en est suivi comme toujours une perte de temps considérable pour les enfants. La plupart des maisons d'école sont bien entretenues; il y en a cependant qui n'ont point encore de cartes géographiques ni de tableaux noirs. Le dernier examen a été satisfaisant surtout en ce qui concerne les écoles de Mlle Chagnon et de Mlle Mercure. Les épreuves y ont de l'émulation parce que les parents ont du zèle; l'une est toujours la règle de l'autre. Les affaires sont très bien régies par M. Martel, notaire, et secrétaire-trésorier. Les finances sont prospères.

L'Assomption, (village).—Il y a dans ce village: 1o. Un collège classique dont la réputation est si bien établie qu'il m'est inutile d'en faire l'éloge. On y a créé l'année dernière un cabinet de physique et un musée. Cette année M. Vézina, l'un des professeurs, est parvenu à former une très jolie collection d'ornithologie canadienne. Elle sera une précieuse acquisition pour le musée et pour l'étude de l'histoire naturelle. 2o. Une académie de filles ou pensionnat tenue par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Cette maison, pour la variété des matières, l'ordre, la discipline et le succès marche sur les traces des meilleures institutions de ce genre dans le pays. L'édifice qui appartient à cette institution a été considérablement agrandi. 3o. Une école primaire-supérieure de garçons qui compte 26 élèves et se distingue par ses succès sous la direction de l'instituteur M. Urbain Lippé. 4o. Une école élémentaire de garçons sous la direction de M. H. Lippé. 5o. Une école élémentaire de filles sous la direction des Sœurs de la Congrégation. 6o. Une école de petits enfants dirigée par Mlle Guyon. 7. Un institut littéraire. Les affaires des commissaires sont gérées par M. Martel dont j'ai déjà parlé. Il est malheureusement dû des arrérages aux instituteurs.

Charlevoix.—Cette nouvelle municipalité dirigée en 1857 a eu deux écoles en opération pendant une partie de l'année. Elles étaient fermées lors de ma seconde visite par suite de la pauvreté des habitants. J'espère qu'elles s'ouvriront de nouveau prochainement.

Repentigny.—L'unique école de cette municipalité tenue par M. Gaudry donne des résultats satisfaisants. Les commissaires n'ont pas encore exécuté l'ordre que vous leur avez donné de former un second arrondissement et d'y établir une école.

St. Paul l'Hermitte.—Les arrondissements No. 1 et No. 2 ont de bonnes écoles; dans l'arrondissement No. 3 les enfants ont fait peu de progrès. Les affaires des commissaires sont bien tenues; les écoles sont bien meublées et fournies de livres, tableaux noirs, cartes géographiques, registres, etc.

L'Épiphanie.—Sur cinq arrondissements, trois ont changé d'institutrices depuis un an, et ces changements ont été pour le mieux. Les écoles sont aussi mieux fournies de livres, cartes et tableaux. Il y manque encore des registres. Les écoles des Dlls. Mercure et de Mlle Gervais méritent une mention honorable. Les affaires monétaires des commissaires sont en assez mauvais état. Il doit y avoir des arrérages de salaire à plusieurs institutrices.

St. Félix de Valois.—Cette paroisse, quoique divisée en 4 arrondissements, n'a que trois écoles sous contrôle en opération, outre une école indépendante. Ces trois écoles sont assez médiocres; on parle d'établir une école séparée pour les filles, ce qui n'est pas sans besoin; l'école de l'arrondissement No. 1 a vu réunis dans une salle très peu vaste, jusqu'à 121 enfants. Cette paroisse possède une bibliothèque de plus de 500 volumes. M. Crépeau, secrétaire-trésorier, mérite des éloges pour la manière dont il tient ses comptes.

St. Jean de Matha.—Il y a quelques progrès dans les deux écoles de cette municipalité. Les enfants lisent bien et ont appris un peu d'arithmétique.

St. Gabriel de Brandon.—Cette municipalité compte huit écoles, dont une est sous le contrôle des syndics dissidents. Les écoles Nos. 5, 6 et 7, sont bien inférieures. L'institutrice de l'arrondissement No. 7 est cependant munie d'un diplôme, et cela, je dois le dire, a surpassé tout ce que je pensais de la libéralité du bureau des examinateurs. Dans une phrase de 14 mots, qu'elle a écrite en ma présence, elle a fait 6 fautes des plus grossières. L'institutrice de l'arrondissement No. 6 a refusé de subir un examen, s'avouant d'avance incapable; j'ai ordonné aux commissaires de les renvoyer l'une et l'autre. L'école de Mlle Holmes est bien tenue, mais on y enseigne trop de matières diverses à un trop grand nombre d'élèves. L'école de l'arrondissement No. 6, à l'exattence de laquelle j'ai assisté, n'a donné que des résultats peu favorables. On y a donné, avec grand appareil, des représentations bouffonnes que je ne puis trop blâmer, comme étant de nature à gêner le goût et les manières des enfants. L'école des dissidents est assez bien conduite, mais leurs livres de délibérations sont mal tenus. Ceux des commissaires sont en meilleur état.

St. Norbert.—Les trois écoles de cette municipalité ont fait d'assez grands progrès. Les institutrices sont assez instruites et habiles, les écoles sont bien fournies de meubles, cartes, tableaux, etc. Les affaires pécuniaires des commissaires sont en bon ordre et leurs livres sont bien tenus par le secrétaire-trésorier actuel.

St. Cuthbert.—C'est une des paroisses les plus considérables de mon district; elle compte 7 arrondissements et 7 écoles en opération. Les institutrices sont, en général, mal payées; et les commissaires pourraient cependant les rémunérer plus convenablement et plus ponctuellement en faisant rentrer les arrérages de cotisation, assez considérables, qui leur sont dus. L'école des Dlls. Filteau est bien tenue; elle manque cependant de l'aménagement et des objets nécessaires; les institutrices, qui sont jeunes, auraient aussi besoin d'être mieux appuyées de l'autorité des commissaires, envers leurs enfants et leurs parents. L'école de la Côte Ste. Thérèse est très inférieure, et, s'il n'y a point d'amélioration, elle devrait être supprimée; celle de la Côte d'York est bien tenue et l'examen que j'y ai fait m'a donné des résultats satisfaisants; l'école de la Côte St. Jean n'a fait que peu de progrès, et les commissaires devraient ne point hésiter à se procurer un instituteur plus habile sans égard au salaire plus considérable qu'il faudra lui donner; l'école du village fait honneur à l'instituteur, M. Barrette, et j'espère que les commissaires, au lieu de diminuer son salaire, comme on l'a craint, l'augmenteront. Les comptes sont bien tenus par le secrétaire-trésorier actuel, M. Chennevert.

Berthier, (paroisse).—Les écoles sont assez bien tenues; les maisons d'école sont assez bien entretenues et fournies de tables, cartes, tableaux noirs, registres, etc.; mais les instituteurs se plaignent toujours d'être mal payés. La rétribution mensuelle n'est pas exigée aussi strictement qu'elle devrait l'être; et la ma-

nière dont on le fait ne remplit pas le but de la loi ; on ne la fait payer que pour les enfants qui fréquentent l'école ; les pauvres ont donc un certain intérêt à les garder chez eux. Les finances ne sont pas non plus en bon état.

Berthier, (village).—L'académie des garçons a vu renouveler son personnel. Il y a un professeur français et un professeur anglais ; elle est maintenant fréquentée par 30 élèves. L'académie de fille ne le cède à aucune autre institution de ce genre. Les deux écoles élémentaires, sous la direction des commissaires, étaient fermées lors de ma visite, ainsi que l'école dissidente. Les affaires des commissaires me paraissent plus prospères que l'année dernière. L'institut des artisans est dans une condition assez florissante et sa bibliothèque s'augmente chaque année.

(A continuer.)

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Paris, Décembre 1859 et Janvier 1860.

RATISSONNE : Le Paradis de Dante, traduit en vers français par M. Louis de Ratisbonne, 2 vols. in-180, Michel Lévy frères, 6 fr.

TISSOT : Le droit pénal, étudié dans ses principes, dans les usages et les lois des différents peuples du monde, in-80, tome premier. Cotillon.

PATIN : Œuvres d'Horace, traduction nouvelle avec le texte en regard, précédée et suivie d'études biographiques et littéraires, 2 vols. in-180, 935 p. Charpentier, prix : 7 fr.

SAINTE-BEUVE : Port Royal, tomes 4e et 5e, 2 vols. in-80, 1187 p. Hachette, 15 fr.

VEULLOT : Ça et là, par Louis Venillot, 2 vols. in-180. 1034 p. Gaume, frères, 8 fr.

HALLEGUEN : Les Celtes, les Armoricaains, les Bretons, nouvelles recherches archéologiques, in-80, 43 p. Remquet, 1 fr.

RAMEAU : La France aux colonies, Acadiens et Canadiens, 1 vol. in-80 Joubin.

« Si le Canada et l'Acadie sont effacés, pour toujours sans doute, du domaine colonial de la France, ils tiennent encore une grande place dans les annales de notre histoire, même dans les souvenirs et les traditions de quelques-unes de nos provinces, M. E. Rameau, qui se propose de suivre la race française partout où elle s'est transportée hors d'Europe, a d'abord étudié les territoires de l'Amérique du Nord, où elle sema les premiers germes de civilisation. Les recherches de l'auteur, faites aux sources originales, dans les divers dépôts de nos archives, s'appliquent surtout aux courans et aux mouvemens de la population, sans s'y tenir exclusivement. Il met en lumière une multitude d'événemens assez peu connus, propres à faire apprécier toute la grandeur de la perte que fit la métropole par la politique insouciance de Louis XV, regrets du moins qui ne seront pas stériles, s'ils peuvent nous enseigner l'art d'assurer la destinée prospère des colonies que la France a conservées. »—*Revue des deux Mondes.*

Baltimore, Décembre 1859.

THE METROPOLITAN Catholic Almanac and Laity's Directory for the United States, with an appendix containing the Canadian Directory, 1860. John Murphy & Co., 367 p. in-120.

Cet almanach contient sur l'état du catholicisme et des institutions d'éducation catholiques en Amérique, des renseignements précieux et a dû exiger un grand travail et beaucoup de dépenses de la part de son éditeur. Nous avons été frappés en parcourant ses pages de la quantité de noms français que nous avons trouvés dans les listes du clergé et des ordres religieux et enseignants aux Etats-Unis ; leur proportion y est dans certains endroits presque aussi forte que dans notre Canada même. Il est évident que la langue et la littérature françaises, par ce seul fait, sont destinées à faire en Amérique de rapides progrès, comme il est aussi certain qu'ils en font dans l'enseignement public aux Etats-Unis. Sur 68 archevêques et évêques catholiques que renferme l'Amérique du Nord, 28 ont des noms qui indiquent une origine française. La république des Etats-Unis se divise actuellement en sept provinces ecclésiastiques, savoir : celle de Baltimore qui contient neuf diocèses, celle de Cincinnati qui en contient 8, Nouvelle-Orléans 6, New-York 9, Orégon-City 2, St. Louis 10, San Francisco 2. Les provinces Britanniques forment deux provinces ecclésiastiques, celle de Québec, qui contient 10 diocèses, et celle d'Halifax qui en contient 6. Mgr. Taché évêque de St. Boniface de la Rivière Rouge et Mgr. Grandin son coadjuteur ont été omis dans l'almanach ; mais nous comprenons leur diocèse dans ces chiffres. Il y a aux Etats-Unis 46 diocèses, 2385 églises, 1128 chapelles et missions, 2235 prêtres, 89 collèges, 202 couvents enseignants, ayant en tout environ 30,000 élèves, 472 écoles indépendantes du système d'instruction public américain, ayant 86,000 élèves, 102 asiles d'orphelins, contenant 8339 enfans et 81 autres hospices et hopitaux. La population catholique est estimée à plus de 3,117,000 âmes. En 1808 il n'y avait qu'un

seul diocèse, 2 évêques, 68 prêtres et 80 églises et chapelles, et deux institutions ecclésiastiques. En 1830 il n'y avait encore qu'une province ecclésiastique, 11 diocèses, 10 évêques, 232 prêtres, 230 églises et chapelles et 9 institutions d'éducation. Ces chiffres en 1850 étaient encore bien loin de ceux qui sont donnés aujourd'hui puisque, même alors, il n'y avait que 3 provinces ecclésiastiques, 27 diocèses, 27 évêques, 1081 prêtres, 1073 églises, 505 chapelles et missions, et 29 institutions d'éducation. Il y a aussi 89 instituts littéraires et 26 journaux et périodiques destinés spécialement à la défense du catholicisme. De ces journaux et périodiques, un le *Propagateur Catholique*, rédigé à la Nouvelle-Orléans, par l'abbé Perché, se publie en français, trois autres sont publiés en langue allemande à New-York, à Cincinnati et à St. Louis ; les autres sont en langue anglaise.

Montréal, Décembre 1859 et Janvier 1860.

THE BRITISH AMERICAN JOURNAL devoted to the advancement of the Medical and Physical sciences in the British American Provinces, edited by Archibald Hall, M. D., vol. 1, No. 1, janvier 1860, 48 p. grand in-80. Lovell, imprimeur. Prix de souscription, \$3 par an. Cette feuille est destinée à remplacer le *Medical Chronicle* qui a cessé de paraître après 8 années d'existence. Nous croyons que le premier journal médical imprimé en Canada est celui que le Dr. Tessier a publié en 1826 et 1827. Le Journal de Médecine de Québec contenait des articles dans les deux langues ; mais principalement en langue française. Depuis ce temps, il y a eu à diverses reprises plusieurs publications du même genre ; entre autres une sous le même titre que celle qui paraît aujourd'hui et conduite par le même éditeur. La première livraison que nous avons sous les yeux, contient entr'autres articles intéressants un travail du Dr. Marsden sur les funestes résultats de l'usage du tabac, sujet qui devrait attirer l'attention des parents, des chefs d'institution et de tous ceux qui ont en main la direction morale et hygiénique de la jeunesse. Il établit par de nombreux exemples et des statistiques médicales : 1o que l'habitude de fumer excessivement est funeste à l'homme au plus haut degré, *physiquement, moralement et intellectuellement* ; 2o que de commencer trop jeune à fumer produit un effet des plus délétères sur la constitution ; 3o que l'usage même modéré du tabac est nuisible à la santé. A cela nous pouvons ajouter que nous avons connu plusieurs de nos amis dont la mort prématurée a été causée par la pipe, non seulement en ce sens que la pipe avait amené chez eux l'ivrognerie ; mais encore parce que les narcotiques avaient agi directement sur leur constitution. Un homme d'esprit, grand fumeur lui-même, nous a assuré qu'à sa connaissance plusieurs belles intelligences avaient été allourdis, et graduellement éteintes par l'usage immodéré de la pipe. Moi-même, ajoutait-il, sans le tabac, je vaudrais quatre fois ce que je vaudrais. Il est certain que le mal causé à l'intelligence et à la morale dans ce pays par l'usage du tabac est incalculable. Pour ce que contient à une famille la pipe et le petit verre, voir les calculs très curieux que contient l'article, qui a pour titre *Application du calcul à la morale et à l'économie domestique*, page 95 de notre premier volume. Il faut noter que ces calculs sont faits pour la France ; comme, dans notre pays, le tabac et les liqueurs coûtent beaucoup plus cher, nos fumeurs ont un compte bien plus lourd à régler.

BORTHWICK : The British American Reader, 288 p. in-120. Miller, éditeur, Lovell, imprimeur. C'est un livre de lecture tout canadien. L'histoire, la géographie, l'histoire naturelle de l'Amérique et du Canada, font tous les frais de ce volume, dont la compilation est due au travail et au zèle de M. Borthwick, auteur d'une petite encyclopédie dont nous avons déjà parlé.

VASEY : The classical English Spelling Book, 208 p. in-180. Lovell et Miller.

VASEY ; English Grammar made easy, 96 p. in-180. Lovell et Miller.

DE BELLEFVILLE : Thèse sur les mariages clandestins, par M. E. de Bellefeuille, soutenue le 28 novembre 1859 dans les salles de l'école de droit du Collège Ste. Marie, 110 pages in-180. Plinguet et Cie.

BIBAUD : Commentaires sur les lois du Bas-Canada ou Conférences de l'École de Droit liée au Collège des RR. PP. Jésuites ; les trois premières livraisons contenant 112 pages in-120. Cérat et Bourguignon.

BIBAUD : Tablettes Historiques Canadiennes, 39 pages in-120. Cérat et Bourguignon.

GIROUARD : Essais sur les lettres de change et les billets promissoires, par M. Désiré Girouard, 256 p. in-80. Lovell.

Cet ouvrage, dédié, avec permission, à l'Honorable Juge en Chef du Bas-Canada, est suivi de lettres de recommandation on ne peut plus flatteuses de la part de MM. Beaudry, secrétaire de la commission du code, Lafrenaye et Abbott, professeurs de droit à l'Université McGill, et Carter, avocat.

Petite Revue Mensuelle.

La situation européenne préoccupe tellement nos lecteurs, que nous croyons devoir commencer par mettre sous leurs yeux deux documents, qui la résument admirablement et peuvent se passer de commentaires.

Le premier de ces documents est l'allocation de Pie IX au général De Goyon, laquelle est aussi sévère à l'adresse de l'auteur de la fameuse

brochure le *Pape et le Congrès*, que tout ce que Mgr. Dupanloup et M. Vuillot lui-même avaient écrit. Voici ce discours, d'après le texte imprimé dans le *Journal de Rome* :

" Monsieur le Général,

" Si chaque année nous avons reçu avec plaisir les vœux que vous nous avez présentés au nom des braves officiers et de l'armée que vous commandez si dignement, ces vœux nous sont doublement chers aujourd'hui à cause des événements exceptionnels qui se sont succédés, et parce que vous nous assurez que la division française qui se trouve dans les Etats pontificaux y est placée pour la défense des droits de la catholicité. Que Dieu vous bénisse donc, vous et toute l'armée française ! qu'il bénisse également toutes les classes de cette généreuse nation !

" En nous prosternant aux pieds de ce Dieu qui fut, est et sera dans l'éternité, nous le prions, dans l'humilité de notre cœur, de faire descendre abondamment ses grâces et ses lumières sur le Chef auguste de cette armée et de cette nation, afin qu'éclairé de ses lumières, il puisse marcher sûrement dans sa route difficile, et reconnaître encore la fausseté de certains principes qui ont été produits ces jours derniers dans un opuscule qu'on peut appeler un monument insigne d'hypocrisie et un tissu ignoble de contradictions. Nous espérons qu'à l'aide de ces lumières, disons plus, nous sommes persuadé qu'avec l'aide de ces lumières il condamnera les principes contenus dans cet opuscule : nous en sommes d'autant plus convaincu que nous possédons quelques pièces qu'il y a à quelque temps Sa Majesté eut la bonté de nous faire parvenir et qui sont une véritable condamnation de ces principes. C'est avec cette conviction que nous implorons Dieu pour qu'il répande ses bénédictions sur l'Empereur, sur son auguste Compagne, sur le Prince Impérial et sur toute la France."

Le second document consiste dans une lettre de l'Empereur au Souverain Pontife, qui avait été écrite peu de temps avant, et qui, à ce qu'il paraît, ne devait pas avoir été reçue à Rome lorsque l'allocution a été prononcée. Il semblerait que ces deux documents s'étant croisés en chemin, les deux souverains ont, chacun de leur côté, brûlé leurs vaisseaux à l'insçu l'un de l'autre.

" Très Saint-Père,

" La lettre que Votre Sainteté a bien voulu m'écrire le 2 décembre m'a vivement touché, et je répondrai avec une entière franchise à l'appel fait à ma loyauté.

" Une de mes plus vives préoccupations, pendant comme après la guerre, a été la situation des Etats de l'Eglise, et certes, parmi les raisons puissantes qui m'ont engagé à faire si promptement la paix, il faut compter la crainte de voir la révolution prendre tous les jours de plus grandes proportions. Les faits ont une logique inexorable, et, malgré mon dévouement au Saint-Siège, malgré la présence de mes troupes à Rome, je ne pouvais échapper à une certaine solidarité avec les effets du mouvement national provoqué en Italie par la lutte contre l'Autriche.

" La paix une fois conclue, je m'empressai d'écrire à Votre Sainteté pour lui soumettre les idées les plus propres, selon moi, à amener la pacification des Romagnes, et je crois encore que, si dès cette époque Votre Sainteté eût consenti à une séparation administrative de ces provinces et à la nomination d'un gouverneur laïque, elles seraient rentrées sous son autorité. Malheureusement cela n'a pas eu lieu et je me suis trouvé impuissant à arrêter l'établissement du nouveau régime. Mes efforts n'ont abouti qu'à empêcher l'insurrection de s'étendre, et la démission de Garibaldi à préserver les Marches d'Ancône d'une invasion certaine.

" Aujourd'hui le Congrès va se réunir. Les puissances ne sauraient méconnaître les droits incontestables du Saint-Siège sur les Légations : néanmoins il est probable qu'elles seront d'avis de ne pas recourir à la violence pour les soumettre. Car, si cette soumission était obtenue à l'aide de forces étrangères, il faudrait encore occuper les Légations militairement pendant longtemps. Cette occupation entretiendrait les haines et les rancunes d'une grande portion du peuple italien, comme la jalousie des grandes puissances : ce serait donc perpétuer un état d'irritation, de malaise et de crainte.

" Que reste-t-il donc à faire ? car enfin cette incertitude ne peut pas durer toujours. Après un examen sérieux des difficultés et des dangers que présenteraient les diverses combinaisons, je le dis avec un regret sincère, et, quelque pénible que soit la solution, ce qui me paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du Saint-Siège, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées. Si le Saint-Père, pour le repos de l'Europe, renonçait à ces provinces qui, depuis cinquante ans, suscitent tant d'embarras à son gouvernement et qu'en échange il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste, je ne doute pas du retour immédiat de l'ordre. Alors le Saint-Père assurerait à l'Italie la reconnaissance, la paix pendant de longues années et au Saint-Siège la possession paisible des Etats de l'Eglise.

" Votre Sainteté, j'aime à le croire, ne se méprendra pas sur les sentiments qui m'animent ; elle comprendra la difficulté de ma situation ; elle interprétera avec bienveillance la franchise de mon langage, en se souvenant de tout ce que j'ai fait pour la religion catholique et pour son auguste Chef.

" J'ai exprimé sans réserve toute ma pensée, et je l'ai cru indispensable avant le Congrès. Mais je prie Votre Sainteté, quelle que soit sa décision, de croire qu'elle ne changera en rien la ligne de conduite que j'ai toujours tenue à son égard.

" En remerciant Votre Sainteté de la bénédiction apostolique qu'Elle a envoyée à l'Impératrice, au prince Impérial et à moi, je lui renouvelle l'assurance de ma profonde vénération.

" De Votre Sainteté

" Votre dévot Fils,

" NAPOLEON.

" Palais des Tuilleries, 31 décembre 1859."

Si l'on désirait un commentaire des vues exprimées déjà si clairement dans cette lettre, on en trouverait un assez explicite dans la chronique politique de la *Revue Européenne*, organe presque officiel du gouvernement français. " La paix, y est-il dit, était, cette fois, suivant l'expression d'une lettre mémorable, plus difficile à faire que la guerre. Elle se fera cependant, nous en avons aujourd'hui pour gages l'entente de la France et de l'Angleterre, l'esprit de justice et de modération qui, depuis plusieurs années, prévaut en Europe, la sagesse éclairée et les intentions droites de François Joseph, la loyauté du Roi Victor Emmanuel, la raison et le cœur de Pie IX." Il y est ensuite mentionné des *erreurs de la Cour de Rome*, qui aurait fait pénétrer ses doutes et ses défiances jusqu'à l'âme généreuse du Saint-Père : " Ces erreurs cependant, ajoutet-on, peuvent être en grande partie réparées ; nous avons la confiance qu'elles le seront, et qu'avant peu, grâce à un concert trop long peut-être à s'établir, nous verrons se substituer à l'Italie des congrès de Vérone et de Laybach et à l'Italie autrichienne, une Italie italienne, l'Italie de Pie IX et de Napoléon III."

L'allocution et la lettre ont, du reste, effacé toutes les brochures. Parmi l'avalanche qui en était tombé à la suite de celles de M. de la Guéronnière et de Mgr. Dupanloup, on en a remarqué une de M. Villemain, qui s'est rangé du côté de son confrère académicien, M. de Montalembert. Ceux qui se souviennent des anciennes luttes de ce dernier contre le monopole de l'Université, dont le célèbre critique fut longtemps le grand-maître, doivent trouver ce rapprochement étrange. Cependant, depuis longtemps, les écrits de M. Villemain indiquaient des sentiments conformes à ceux qu'il exprime aujourd'hui.

M. Villemain débute par une exposition aussi sarcastique que possible du régime auquel la publicité est soumise en France :

" Le libre examen des affaires du pays, le droit de la discussion pratique ou même spéculative est aujourd'hui rare et fort limité en France. Il s'exerce avec une grande modération dans le Corps Législatif, comme dans le Sénat ; et l'écho n'en retentit que très-faiblement au dehors. La discussion est permise, surtout dans les livres qui sont lents à paraître et qu'on lit peu ; elle est précaire dans les brochures ; provisoire, partielle et souvent interdite dans les journaux. Il semble cependant que, dans ce système de réticences graduées et parfois de restrictions absolues, il y a quelques matières plus favorisées et presque livrées au débat : ce sont des points de territoire affranchis, où l'esprit d'examen peut tenter de s'établir. Voyez aussi comme il en profite ! Depuis qu'un manifeste de mystérieuse origine a remué, en fait et en principe, le Pon-tifical temporel du Pape, avec quelle ardeur la presse quotidienne s'est jetée sur ce terrain ouvert ! Quel triomphe pour la prévoyance des uns, pour la fermeté démocratique des autres ! Quel progrès réalisé par la seule annonce d'un premier démembrement des Etats-Pontificaux, médité dans l'intérêt du Pape et de l'Eglise, comme l'affirme un journaliste catholique et constitutionnel au même degré, M. Grand-Guillot lui-même.

" A la vérité, cette liberté d'allure et de décision, momentanément acquise à la presse sur une grande affaire européenne, paraît surtout licite dans un certain sens, l'éloge enthousiaste, la pieuse reconnaissance du dénoûtement projeté. Ce problème vraiment difficile d'un remaniement temporel de la *Papauté*, qui soit une spoliation matérielle, sans être une atteinte morale à la stabilité, semble nous être offert, sous la condition accessoire d'admirer le fait accompli et de le déclarer juste autant que nécessaire."

Puis il fait voir, d'une part, ce qu'est le droit public établi par la fameuse brochure, de l'autre, quelles en seraient les conséquences pratiques pour le domaine du Pape, qui, réduit à peu de chose, se réduirait bientôt à rien du tout, en poussant plus loin les conséquences inévitables des mêmes principes.

Voici pour le droit :

" L'Europe a, depuis trois quarts de siècle, épuisé bien des combinaisons de la force et du hasard, traversé bien des tempêtes, souffert ou légitimé bien des catastrophes ; mais elle n'est pas arrivée à une conclusion qui doive se résumer ainsi : " Là où une partie des sujets dépendant d'une Souveraineté reconnue se sera, n'importe à quelle occasion, séparée de cette Souveraineté et aura, sous une forme générale quelconque, manifesté son vœu, il y aura lieu pour l'Europe de vérifier en Congrès le fait accompli et d'enregistrer la création d'une Souveraineté nouvelle," apparemment, comme le Congrès des Etats-Unis d'Amérique, d'après le fait constaté d'un rassemblement par colonisation, admet d'abord un nouveau territoire, puis le constitue en nouvel Etat."

Et voici pour les faits :

" Si vous lui prenez une ou deux provinces, toutes les autres sont menacées : vous indiquez d'ailleurs vous-même la manière de graduer ce démembrement.

" Que d'autres villes des Etats-Romains, qu'un faubourg même de

Rome, négligent votre principe d'une Souveraineté temporelle absolument indispensable à la Papauté, dans l'intérêt de la liberté religieuse et du Pape ! que ces autres villes ou ce faubourg adoptent seulement votre conclusion, qu'une telle Souveraineté doit être la plus petite possible ; aussitôt ces villes, cette banlieue, n'ont qu'à se soulever : elles sont dans leur droit ; et pour peu qu'elles correspondent avec un puissant voisin, qu'elles lui envoient et qu'elles en reçoivent des messages, de l'argent, des armes, rien n'empêche une nouvelle réduction de l'autorité territoriale du Pape, proclamée par vous indispensable, le jour même où vous la rendiez caduque et précaire en la mutilant."

Rapprochant la politique de Napoléon III de celle du premier empereur, l'habile écrivain montre quelles seraient pour la liberté, les conséquences du système que le parti libéral, selon lui, paraît préconiser sans le comprendre

"Ne nous payons pas de sophismes et de mots. Si vous voulez en effet le Pape indépendant et respecté, si vous reconnaissez qu'un territoire neutre, inviolable est la condition matérielle d'une indépendance, qui parfois s'est encore trouvée mieux de l'exil et des fers, prenez vous-même au sérieux cette indépendance, ce domaine réservé ; et n'en diminuez pas l'enceinte extérieure et visible.

"Si, au contraire, on nous croit revenus au temps des patriarches de Bysance et des Empereurs d'Orient ou d'Occident, si le Pape doit être l'aumônier d'un monarque, ou même, comme l'indiquait un publiciste d'avant-poste, si les gouvernements forts sont ceux qui ont tenu la Religion sous leur main, et si, en conséquence, d'après ce publiciste qui considère l'exemple de la reine d'Angleterre et de l'empereur de Russie, la métropole souveraine de l'Eglise de France doit être logiquement Paris ; alors, il vaudrait mieux que la question fût nettement posée ; chacun en jugerait le fort et le faible. Beaucoup d'esprits, amis de l'ordre et très-conservateurs, ne pensent pas que l'oppression de l'Eglise soit la liberté de l'Etat. Généralement, il faut le dire, le sacerdoce, le clergé catholique surtout, est ami du pouvoir : il l'aime à titre de règle ; il l'aime aussi à titre de protection. La liberté pratique et même philosophique gagnerait-elle beaucoup à ce que le clergé dépendît encore plus de ce pouvoir, et rendît ainsi le gouvernement plus fort ? L'idéal du despotisme, n'étaient-ce pas ces Califes réunissant au même degré le pouvoir civil et le pouvoir religieux, afin que, sous le poids accablant du joug, il ne restât pas une seule issue, même à la conscience, et du côté du ciel ?

"Le grand dominateur, tombé en 1814, avait abouti à cette idée fixe d'un Pape dans la condition de *Muphti*, d'un Pape entièrement sous la main du *Commandeur des Croisants*. Il a tracé lui-même, comme une sorte d'idéal, l'esquisse des honneurs qu'il lui aurait réservés à Paris, avec un logement près du Palais, etc.—*Ut haberet instrumenta servitutis et reges*, comme avait dit un ancien, parlant d'un autre César.

"Mais c'est précisément pour qu'il en soit autrement chez les peuples modernes qu'une indépendance politique et territoriale doit être assurée au chef de la plus vaste communion chrétienne, de celle qui compte et a compté, depuis tant de siècles, des sectateurs vivants sous les formes de gouvernement les plus variées, des Aristocraties et les Démocraties de l'Italie, aux jours de la Renaissance, divers Cantons de Suisse et de Savoie, les Monarchies de tout genre, Monarchies héréditaires plus ou moins interrompues ou tempérées, d'Espagne, de France, d'Autriche, de Naples, de Belgique, Royaume-uni par dépendance légale, comme l'Irlande actuelle, Républiques militaires et Démocraties trans-atlantiques."

Il termine par un appel à la chrétienté, qui vient de proclamer l'inviolabilité des droits du Sultan, et suivant l'antique précepte *in caudâ venenum* ; tout au bout de son œuvre, il décoche au pouvoir impérial un trait aussi piquant qu'il est hardi.

"Quoi ? nous aurons dans notre siècle, sans réformes accomplies, je crois, proclamé comme principe tutélaire, absolu, sacré, la complète intégrité de l'empire turc ! Des myriades humaines, des masses de chrétiens et de frères selon l'Evangile auront péri sous le feu perfectionné des batteries modernes, afin que nulle atteinte ne menaçât cette intégrité d'une domination caduque et barbare ! Mais, s'agit-il du Pouvoir temporel de celui, dont vous aviez si anciennement reconnu les droits et garanti le sol inoffensif et neutre ? Il suffit d'une émeute, sur un point, et de la convoitise d'un ambitieux voisin, pour autoriser, à nos yeux, le démembrement du territoire et la déchéance partielle du Souverain ! Pensez-vous que l'avenir ne trouvera pas ce contraste étrange ? Et lorsque l'anachronisme de ces envahisseurs musulmans dégradés dans leur conquête même, et possédant aujourd'hui par tolérance ce qui déperit sous leurs mains ou croît au-dessus d'eux, aura cessé enfin pour le monde, ne craignez-vous pas que l'avenir ne dise :—Comment, à la même époque, par les mêmes conseils, le monde a-t-il pu voir cette intégrité de la barbarie turque, si ardemment protégée, et celle des anciens et petits Etats d'un chef de votre loi religieuse mutilée sous vos yeux, et sous votre sanction ?

"Dans un temps, qu'on a nommé siècle d'ignorance, mais qui n'était pas sans grandeur, lorsqu'un intrépide Pontife défendant contre l'Allemagne l'Italie, autant même que l'Eglise, secouru dans Rome assiégée, puis emmené par son libérateur, mourait presque captif à Salerne, ses derniers mots furent ceux-ci : "J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, et pour cela je meurs en exil." Du milieu de ceux qui priaient près de lui, un assistant obscur s'écria : "Quoi, seigneur, peux-tu dire que tu meurs en exil, puisque, vicair de Jésus-Christ, l'univers entier s'ouvre à toi, et les confins de la terre sont ta patrie."

"Grégoire VII expira, en entendant ces paroles dignes de lui. Et vous, d'un esprit plus doux, dans un siècle si différent de ce passé tumultueux, mais moins changeant que nos jours, vous, confiant et généreux Pontife qui, dès l'abord, avez tant amnistié, et qui avez voulu tant de réformes salutaires, vivez, persistez, souffrez, pour les accomplir, ou du moins les avouer toujours. Vous ne succomberez pas à des envahissements insidieux ou violents, à l'anarchie, instrument de l'ambition. Dans vos droits anciens, reconnus si longtemps et naguère encore, vous maintenez, vous défendez le *Droit* public de l'Europe, l'inviolabilité des faibles *Puissances* et des titres légitimes. Avec vous, vous aurez la foi de tant d'âmes catholiques, le respect du saint asile des consciences et l'amour de la liberté véritable, celle qui croit en Dieu et à la dignité morale de l'homme. Votre âme est au-dessus de la crainte ; votre rang sacré au-dessus du péril. La Papauté n'aura pas son Charles Ier ou son Louis XVI. Et puis, elle ne meurt pas comme une dynastie peut mourir."

Cette joute littéraire entre l'auteur de la brochure *le Pape et le Congrès*, qui, assure-t-on, n'est autre que le vainqueur de Magenta et de Solferino, et les Montalembert, les Dupanloup et les Villemain, prouve que, dans notre siècle, tout pouvoir, si grand et si arbitraire qu'il veuille se faire, est justiciable de l'opinion, devant laquelle il lui faut absolument plaider sa cause, sous une forme ou sous une autre ; si ce n'est point sur le terrain des parlements et des journaux, ce sera sur celui des brochures.

L'espace que nous avons accordé à ce grand débat nous en laisse à peine assez pour constater ici quelques autres faits importants. En Cochinchine, une nouvelle victoire vient d'illustrer les armes françaises ; tandis qu'au Maroc de brillants faits d'armes ont appris aux Maures que l'Espagne n'avait point dégénéré depuis les jours du Cid. Sur un autre terrain, le seul heureusement sur lequel il soit appelé à combattre, le Canada vient aussi de remporter un grand triomphe. Tandis que M. Smith, le maître général des postes, négociait sur le continent des arrangements avantageux pour son département, M. Galt s'occupait, à Londres, de convertir la dette canadienne et de développer, dans une brochure (les brochures sont décidément à l'ordre du jour), les ressources de notre pays. L'opération financière de M. Galt a consisté à remplacer les bons actuels du trésor émis à échéances plus ou moins courtes, par des inscriptions sur le grand livre, toutes rachetables dans vingt-cinq ans. Les nouvelles inscriptions portent cinq pour cent, tandis que les anciens bons portaient six ; mais avaient été émis à des primes diverses et beaucoup plus élevées. La grande abondance des capitaux disponibles dans le moment actuel a été cause que M. Galt peut disposer de ses inscriptions, quoiqu'à une échéance plus éloignée et à un taux moindre que les anciens bons, à 1½ pour cent de prime ; les capitalistes étant *affligés*, pour le moment, d'une pléthore financière qui va tourner à notre profit. Un nouvel emprunt de £2,800,000 est demandé sur des bons ou des certificats d'inscription aux mêmes conditions. L'objet de cet emprunt est de pourvoir à de nouvelles dépenses et de faciliter la conversion de la dette. Les offres des capitalistes se sont montées au chiffre prodigieux de vingt-deux millions cinq cent mille livres, ce qui prouve de la manière la plus éloquente l'excellence de notre crédit.

P. S.—Le Parlement Canadien est convoqué pour le 28 février courant.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Le Collège des Ouvriers de Londres a eu, cette année, 400 élèves. On y admet des marchands, des commis, des garde-magasins, des maîtres d'école ; la majorité des étudiants se compose d'ouvriers charpentiers, horlogers, ébénistes, ou, comme nous disons ici plus logiquement, quoique sans la permission de l'Académie Française, *meubliers*, imprimeurs, relieurs, etc. On y enseigne dans des classes qui se tiennent le soir et gratuitement, le dessin, l'arithmétique, la géométrie, la géologie, la chimie, l'Anglais, le Français, le *Latin*, le *Grec*, la littérature, et l'histoire sacrée. Il y a aussi des classes séparées pour les femmes, où l'on enseigne la lecture, l'écriture, l'histoire, la géographie, la musique vocale, l'économie domestique, l'art culinaire, etc.

— Mgr. l'Evêque de Montréal a inauguré, dimanche dernier, dans le faubourg de Québec, une nouvelle salle d'asile, qui sera dirigée par les bonnes Sœurs de la Providence. C'est la seconde salle d'asile établie en Canada.

— Mlle. Hanley, élève de l'Institut des Sourdes-Muettes de Montréal, dont nous avons eu occasion de signaler les succès, voulant se dévouer à l'instruction de ses compagnes d'infortune (tel est le titre que se donnent entre elles les sourdes-muettes), vient de faire profession religieuse chez les Sœurs de la Providence. C'est, nous croyons, la première sourde-muette qui, dans ce pays, embrasse l'état religieux.

BULLETIN DES LETTRES.

— Le nouvel édifice, qui a été élevé dans la rue Notre-Dame, pour l'*Œuvre des Bons Livres* et pour le *Cabinet de Lecture Paroissial* de Montréal, a été inauguré, dans une séance publique, le 17 janvier dernier. Des discours ont été prononcés par M. Granet, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, qui ouvrit la séance, par Mgr. l'Evêque de Montréal, l'Hon. L. J. Papineau, le Rév. Père Vignon, Supérieur du Collège Ste.

Marie, l'Hon. P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Éducation, l'Hon. T. J. J. Loranger et C. S. Cherrier, écuyer, membres du Conseil de l'Instruction Publique, l'Hon. A. A. Dorion, représentant de la cité de Montréal, le Rév. Ponce Aubert, Supérieur des Oblats, et M. D. H. Sénécal, Président du Cercle Littéraire.

M. Labelle, Gauthier, Smith et Ducharme, fils, offrirent le concours de leur talent musical, et M. Bourassa chanta une cantate de circonstance. Plus de 2000 auditeurs remplissaient la vaste salle de l'institution.

Les extraits suivants de deux des discours prononcés dans cette circonstance auront, pour nos lecteurs, un intérêt tout particulier. L'Hon. M. Papineau, dont la présence fut, pour bien dire, l'événement de la soirée, rendit un témoignage éclatant au Séminaire de Montréal, qui avait sa grande part dans l'entreprise couronnée ce jour-là avec tant de succès.

« Les principaux collèges, dit cet orateur, les hôpitaux, les écoles, les nombreuses institutions charitables, qui font tant de bien et d'honneur à cette ville, doivent leur naissance ou leur agrandissement et leur conservation, aux généreux efforts du Séminaire de Montréal.

Rappelons-nous qu'à l'époque du changement de domination, Montréal n'était encore qu'un village, trop peu considérable pour avoir un collège. Il ne possédait que de petites écoles établies par le Séminaire. L'éducation supérieure ne pouvait être obtenue qu'à Québec, qui était alors le siège du gouvernement, du commerce et des affaires, et dont la population était beaucoup plus forte qu'à Montréal. Grâce aux bienfaits de la France, de très fortes études se faisaient à Québec dans son Séminaire et son collège des Jésuites, dès les premiers âges de la colonie, lorsque Montréal n'avait d'élèves, qu'en nombre suffisant pour suivre l'enseignement élémentaire des petites écoles. Je vous rappellerai, qu'il me semble, à l'endroit où ce bel édifice, dont l'inauguration a lieu ce soir, est construit, où vous entendez de savantes lectures, était la principale de ces petites écoles où j'ai appris les rudiments du catéchisme, et que bien peu d'années auparavant, elles suffisaient aux besoins du village, aux besoins de l'époque. Je dois donc les premiers bienfaits de l'enseignement primaire au Séminaire de Montréal, bien que j'aie fait mon cours d'études classiques à Québec. Quand la ville est devenue plus considérable, le Séminaire a fait plus : suivant les besoins du temps, il a établi un collège pour y donner une éducation supérieure, dont un grand nombre de ceux qui m'entendent ont si bien profité. Ce bienfait est d'époque comparativement si récente, qu'il y a encore vivant, au moins un, sinon plusieurs des élèves qui y ont suivi le premier cours de philosophie qui ait été professé à Montréal. Celui que je connais, qui a suivi ce premier cours, est un de nos concitoyens les plus distingués, l'Honorable M. D. B. Viger, mon parent.

Le clergé du pays doit aussi beaucoup de reconnaissance au Séminaire de Montréal, parce que c'est grâce à son zèle et à ses soins que tant de prêtres, qui édifient et dirigent la plupart des cures de ce diocèse, se sont formés. En un mot, les Juges qui ornent le banc judiciaire, les avocats qui illustrent le barreau, des notaires, des médecins, des marchands, les citoyens de toutes les classes et de toutes les conditions ont puisé une éducation variée, forte et morale, dans les établissements et sous la direction de cette savante maison. Ses services ont donc été de tous les temps, depuis l'époque où cette maison choisissait avec un soin scrupuleux, des hommes énergiques, probes et laborieux pour premiers colons; où ses prêtres travaillaient de leurs mains avec les nouveaux arrivants à la construction des premiers édifices; où ses missionnaires parcouraient le pays et se faisaient tuer par les sauvages, qu'ils voulaient civiliser, jusqu'à nos jours; ses services seront perpétués dans un long avenir. Aujourd'hui la maison de St. Sulpice est illustre, et elle peut se glorifier d'une longue suite d'hommes très distingués qui l'ont présidée.

Je ne mentionnerai que ceux que j'ai connus dès ma première jeunesse, pour ne pas blesser, par de très justes éloges, ceux qui aujourd'hui illustrent cette auguste maison. Ce fut M. Brassier, mais qui était tombé dans un état d'infirmité permanente, par une violente attaque de paralysie; puis, le pieux, le docte, le très-illustre Messire Roux, d'un savoir profond et universel; aussi fort en droit civil qu'en droit canonique, dont les lumières furent telles que, tant qu'il vécut, il fut consulté avec infiniment d'avantage pour tous, de toutes les parties du Canada, par les laïques comme par le clergé. Depuis, des hommes également éminents leur ont succédé et ont acquis un nom immortel au Séminaire de Montréal, et des droits les plus légitimes au respect, à l'affection, à la reconnaissance de tous les citoyens de cette grande cité.

L'Hon. M. Papineau fait ensuite l'éloge de M. l'abbé Faillon pour les ouvrages qu'il a déjà publiés et dit que, dans le moment actuel, ce même ecclésiastique si laborieux est occupé à écrire l'histoire de Montréal. Cet ouvrage est lié à l'histoire de toutes les paroisses situées dans les seigneuries du séminaire, à celle de l'origine des familles venues au pays sous les auspices et par la protection de cette maison et à celle de l'établissement du pays entier.

Il saisit cette occasion pour lui témoigner publiquement sa reconnaissance pour ses travaux, et le supplie de terminer cet ouvrage (l'histoire de Montréal) afin qu'il ait le bonheur de la lire avant de clore les yeux, ce qui, ajoute-t-il, ne peut être très éloigné, vu son âge.

Parlant de notre littérature nationale, M. Cherrier s'exprima comme suit :

« Je ne saurais descendre, messieurs, sans dire un mot de notre littérature et des causes qui en ont retardé les progrès.

Du moment où le Bas-Canada fut doté d'institutions représentatives, la plupart de nos hommes éminents furent entraînés, souvent contre leur gré, dans la vie publique. Les préoccupations politiques absorbèrent toute leur attention, comme les luttes dans lesquelles ils se trouverent engagés, absorbèrent tous leurs loisirs. Si la vie de nos pères, sous la domination française, se passa à combattre les ennemis du dehors, celle de leurs descendants se consuma depuis à combattre les ennemis du dedans, je veux dire ceux de nos institutions. Cette vie militante n'était guère propre à favoriser le développement des goûts littéraires et les progrès des lettres. Est-ce à dire que pendant cette période le Canada fut déshérité de toute littérature et que nos hommes publics furent tout à fait étrangers aux lettres et insensibles à leurs charmes. Non, sans doute, l'éloquence politique, cette éloquence que les anciens nommaient vraiment oratoire, cette éloquence dont la souveraineté de parole est le premier mérite et qui ne peut fleurir que dans les États libres, a été cultivé avec succès parmi nous dès le commencement de l'ère constitutionnelle. L'histoire nous a conservé le nom de deux de nos hommes politiques dans l'enceinte parlementaire et qui devinrent éminents chacun dans le genre oratoire qui lui était particulier. L'un se distingue surtout par une argumentation pressante et par cette dialectique serrée, considérée de tout temps comme le nerf de l'éloquence; c'était le caractère de M. Pierre Bédard. Mais pour que son talent oratoire pût acquiescer tout le développement dont il était susceptible, il lui fallait la chaleur du débat, l'excitation de la lutte. Ce n'est que quand il prenait part à la discussion de quelque grande question qui l'intéressait à un haut degré, que cette puissance irrésistible de logique, que les contemporains se sont accordés à lui reconnaître, se montrait dans toute sa force et son éloquence dans tout son éclat.

Un autre orateur, dont d'une stature athlétique, d'une voix tonnante, entraînant ses auditeurs par une éloquence dont la véhémence égalait, si elle ne surpassait la vigueur du raisonnement. Ses succès oratoires, dont ses contemporains parlaient avec orgueil, l'avaient placé à la tête de cette phalange patriotique qui combattait alors pour faire jouir leurs compatriotes des avantages du régime constitutionnel que les Fox, les Pitt et autres membres illustres du parlement anglais avaient voulu leur assurer. Ces avantages, les adversaires de nos institutions nous les disputaient avec acharnement, prévoyant que nous nous en servirions comme d'un bouclier, pour protéger ces mêmes institutions. Dans l'orateur dont je viens de parler, vous avez tous reconnu M. Papineau, l'ancien. L'héritage d'éloquence et de patriotisme qu'il a légué, a été soigneusement recueilli et religieusement conservé par celui que la Providence en a fait le dépositaire et qui l'a agrandi de toute la puissance de son talent oratoire. Le temps me manque pour parler des orateurs plus modernes qui ont jeté un si grand éclat sur la tribune politique. Quelques-uns de nous ont été témoins de leurs succès oratoires, que des Européens littéraires ont admirés.

Mais que restera-t-il de toute cette éloquence? Quelques lambeaux épars ça et là dans les journaux, et qui ne donneront qu'une faible idée des improvisations brillantes de ces orateurs. Et que reste-t-il de celle des Græques, des Phœciens, des Hortensius et de tant d'autres dont les discours ne nous sont pas parvenus? Qu'en reste-t-il? un souvenir, mais un souvenir immortel! N'est-ce pas une assez belle récompense de talent oratoire? Si les autres genres de littérature n'ont pas fait, pendant longtemps, plus de progrès que ne le permettait l'état de la société, ils n'ont pas été entièrement négligés, et des essais en prose ou en vers en fournissent la preuve. Mais ce n'est qu'à une époque assez récente que l'on a publié, en Canada, des ouvrages littéraires de quelque étendue, productions qui ont valu à leurs auteurs de la part de critiques européens, de justes éloges. Ce mouvement littéraire, imprimé à notre société depuis quelques années, ne s'arrêtera pas; au contraire, il ne peut aller qu'en croissant, favorisé comme il l'est par des institutions telles que celles du Cabinet de Lecture Paroissial.

— L'Angleterre vient de perdre un homme éminent, qui fut une des plus belles intelligences de son pays, et qui en sera une des gloires les plus chères.

Thomas Babington Macaulay, dont la mort inspirera des regrets universels, était né à Rothley Temple, dans le Leicestershire, le 25 octobre 1800, d'une famille écossaise. Son père, engagé dans le commerce de la côte d'Afrique, et qui avait pu voir par lui-même les iniques et monstrueux effets de la traite des noirs, fut un des abolitionnistes les plus ardents et des plus opiniâtres. Le jeune Macaulay puisa dans les exemples de sa famille le germe des sentiments libéraux qui ont marqué dans son caractère et son talent, et l'ont dirigé dans sa carrière politique.

Il étudia au collège de la Trinité, à Cambridge, et obtint de brillants succès universitaires. En 1826, il se tourna vers l'étude du droit, et entra à Lincoln's Inn. Des publications où se révélait la sûreté de son jugement et un rare mérite comme écrivain, appelèrent l'attention sur son nom, qui se trouva imprimé parmi les collaborateurs du *Knights Quarterly Magazine*, et ensuite dans la *Revue d'Edimbourg*, où il donna un article sur Milton, qui est resté comme une de ses productions les plus brillantes.

En 1830, Macaulay, qui avait déjà acquis une grande notoriété par ses écrits, fut nommé membre du Parlement pour le bourg de Calne, et, un peu après, l'influence qu'il exerça par son talent le fit désigner comme rapporteur. En 1834, il fut élu par la ville de Leeds et nommé secrétaire du contrôle, fonction qu'il résigna après un court exercice, et se rendit dans l'Inde en qualité de membre du conseil suprême. A ce

titre, il fut chargé de la rédaction d'un code spécial, qu'on appela le Code noir de l'Inde, mais qui ne fut jamais appliqué réellement, malgré ses excellentes dispositions.

Macaulay retourna en Angleterre en 1838. L'année suivante, il fut envoyé au Parlement par les électeurs d'Edimbourg, et nommé un peu après secrétaire de la guerre, en vertu d'une sorte de compromis passé entre les Tories et les Whigs, auxquels Robert Peel fit la concession de cette nomination. Dans le cours de cette législature, il fit entendre sa voix en faveur de l'émancipation catholique; mais cette généreuse tolérance lui aliéna les suffrages de ses commettants: il ne fut pas élu au renouvellement de 1847.

Rendu à la vie privée, Macaulay donna tous ses soins à son *Histoire d'Angleterre*, qui devait être son principal titre de gloire. Il publia les deux premiers volumes de cet ouvrage en 1848, et donna deux autres volumes en 1855. Le succès de cette œuvre historique fut immense. Les électeurs d'Edimbourg, éclairés par les témoignages d'estime prodigués à leur ancien représentant, lui renouvelèrent, en 1852, le mandat de le représenter au Parlement. Il fut nommé, par une distinction qui honore son talent, membre de la Chambre des lords en 1857.

Comme orateur, Macaulay était à la hauteur des éminentes qualités qui l'ont élevé si haut comme historien. Ses discours étaient remarquables surtout par la profondeur des idées et une admirable netteté de style. On a reproché à son œuvre quelques inexactitudes, mais ces fautes même n'empêcheront pas l'*Histoire d'Angleterre* d'être un des plus beaux monuments littéraires de ce siècle. Malheureusement elle resta inachevée, et cette circonstance fait ressentir plus vivement la perte que l'Europe déplore au même degré que la nation anglaise.

Macaulay sera inhumé à Westminster-Abbey, panthéon des grands hommes de l'Angleterre, à côté d'Addison.—*Illustration*.

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— M. Alfred Smée, de la banque d'Angleterre, ayant reçu, par la malle de l'Inde, des lettres devenues illisibles par suite de l'action de l'eau de mer avec laquelle les paquets avaient été en contact pendant le sinistre arrivé au *Northam*, indique la méthode qu'il a employée avec succès pour restaurer l'écriture effacée. Cette méthode, dit l'auteur, n'est pas nouvelle, mais il n'est pas inutile de la faire connaître aux négociants et aux banquiers, à qui elle doit être complètement inconnue.

On commence par broser légèrement la lettre avec de l'acide chlorhydrique étendu d'eau; l'acide dont on se sert est celui qu'on vend dans toutes les pharmacies. Dès que le papier est complètement humecté, on le brosse avec une solution saturée de prussiate jaune de potasse, et l'écriture ne tarde pas à reparaître sous la couleur du bleu de Prusse. Pour cette dernière opération, le liquide doit être employé en abondance, et on doit prendre soin de ne pas broser trop fortement, de peur d'arracher le papier.

Ce résultat est dû à une action chimique des plus simples. En effet, le fer que contient l'encre à écrire étant incorporé aux fibres du papier, l'emploi du prussiate de potasse donne lieu à la formation du bleu de Prusse. Quant à l'acide chlorhydrique, son action à d'autre but que de placer le fer dans des circonstances favorables à l'action du prussiate.

Cela fait, on lave la lettre dans l'eau pure, on la met ensuite entre les feuilles de papier buvard et on achève de la sécher en la tenant simplement devant le feu.

Si l'écrit a une valeur qui en réclame la conservation, on fera bien, avant de le serrer, de le tremper dans une solution de colle de poisson.

Dans le cas où le papier a été fortement attaqué l'opération exige beaucoup de soin, et on fera bien de ne la pratiquer qu'après avoir préalablement fait prendre une copie photographique.

Enfin on pourra ajouter un peu de prussiate rouge ou prussiate jaune de potasse, cette addition ayant quelquefois pour effet de rendre la couleur plus apparente.—*Moniteur Industriel*.

— Voici, dit l'*Echo du Nord*, quelques renseignements dont les amateurs de fleurs pourront tirer parti :

“ Le réséda, (connu ici sous le nom de *mignonette*) que tout le monde aime pour sa suave odeur, peut être dressé en de très jolis arbustes qui deviennent des plantes perpétuelles. Pour cela, on choisit une plante vigoureuse qu'on place seule dans un pot, et chaque fois qu'un bouton apparaît, on se hâte de le couper.

En automne, on enlève les branches inférieures, de manière que la plante ait une tige et prenne la forme d'un arbre en miniature; puis on le change de terre et de pot, on le met dans une pièce chaude et on l'arrose tous les jours.

“ Au printemps, on pourra remarquer que la tige devient ligneuse. On continuera à enlever les branches latérales à mesure qu'elles apparaîtront, et l'on donnera une jolie forme à la tête du petit arbre.

“ Au commencement de la troisième année, on aura de l'écorce; on pourra alors cesser de couper les boutons, et en quelques jours, il donnera des fleurs extrêmement suaves, qu'il renouvellera tous les étés pendant de longues années.”

— Nous empruntons au *Journal de Médecine* de Bruxelles la Note suivante, qui n'est pas sans intérêt pour les mères de familles :

“ Le 21 juin 1859, dit M. Dumon, pharmacien à Boussu, le médecin étant absent, une jeune enfant de six mois me fut présentée: depuis deux heures, au dire de la mère, la pauvre petite jetait des cris déchirants et se tordait dans d'affreuses douleurs. J'étais loin de penser à un empoi-

sonnement; ce ne fut qu'en voyant la couche de matière blanchâtre qui recouvrait les lèvres de l'enfant que l'idée me vint de faire quelques questions concernant la présence de cette matière et d'examiner quelle pouvait en être la composition.

“ La triste prévision que j'avais d'avoir affaire à de la céruse me fit activer davantage encore mon analyse qualitative.

“ J'enlevai donc des mains de l'enfant la poupée qui lui servait de joujou; je grattai la couche qui en recouvrait la face, et laquelle, conjointement avec un peu de rouge, simulait la teinte de l'épiderme; je la soumis à l'expérience; elle présenta tous les caractères des sels de plomb. Plus de doute, l'enfant était empoisonnée et les douleurs ne pouvaient être attribuées qu'à des coliques saturnines. Je lui administrai tous les antidotes recommandés en pareil cas: léger vomitif, purgatif et potion opiacée; ils furent suivis d'un plein succès, et le lendemain j'eus la satisfaction d'apprendre que tout danger avait disparu; un abatement général seul s'en suivit, et ce fut tout.”

— Le courage se trahit chez l'homme de différentes manières. L'un court affronter la mort sur le champ de bataille; l'autre s'élançait dans une embarcation au milieu d'une tempête; celui-ci travaille patiemment dans une obscure mansarde à la solution d'un grand problème, et celui-là brave, pour faire le bien, les préjugés populaires, les soupçons et les calomnies de ceux qui l'entourent. Mais que dirons-nous du courage des buveurs vulgaires qui, en s'adonnant aux boissons frelatées de ce pays, n'ont pas même la consolation d'aller à la mort d'une manière agréable! Le docteur Hiram Cox, inspecteur de Cincinnati, se trouvant un jour dans un cabaret de bas étage, vit deux hommes prendre un verre d'une eau-de-vie tellement forte qu'elle leur arrachait les larmes. Par curiosité, M. Cox voulut analyser ce terrible breuvage, et il n'y trouva que 17 parties d'alcool, tandis qu'il aurait dû en contenir 40; les 83 autres parties se composaient d'acide sulfurique, de poivre de Cayenne, de caustique, de potasse et de strychnine. Un demi-litre de ce mélange eût suffi pour tuer raide le plus fort buveur. M. Cox déclare dans son rapport que sur 400 aliénés qu'il a examinés, 250 au moins avaient perdu la raison par suite de leurs libations imprudentes. Dans ce nombre, il remarqua un jeune homme de 17 ans qui devint fou pour s'être grisé une seule fois avec des boissons frelatées. M. Cox a inspecté 700 cabarets de différentes classes et a trouvé que les neuf-dixièmes des boissons qu'on y débitait étaient frelatées. Il dit qu'à sa connaissance, dix-neuf jeunes gens appartenant à des familles respectables ont été tués en trois mois, par l'usage de ces poisons. Quant aux personnes d'un certain âge qui boivent de ces liqueurs, même avec modération, il ne faut pas trois mois pour leur donner le *delirium tremens* qui leur ouvre la tombe.—*Courrier des Etats-Unis*.

— Des statistiques bien établies prouvent que le nombre des personnes qui succombent chaque année aux ravages de l'alcool s'élève en Angleterre à 50,000, en Russie à 100,000; mais avant de mourir, ces malheureux paient à leur triste position un tribut de souffrances qui tourmentent leur misérable vie et en font une mort anticipée.

Les eaux-de-vie actives puissamment les glandes de la bouche et de l'estomac. La sécrétion devient très abondante et la sensibilité finit par s'émousser; le goût s'en va avec elle, et cela est si vrai, qu'il n'est pas rare de voir passer des hommes d'une liqueur douce à une liqueur plus forte, et arriver insensiblement à trouver que l'alcool pur et l'absinthe n'ont aucune saveur.

Sous l'influence de ces boissons funestes, les muqueuses s'épaississent, les tissus, le cerveau et le système nerveux, dont les ramifications nombreuses courent dans tout le corps humain, se désorganisent, et l'individu contracte un état morbide qui ne tarde pas à devenir chronique. C'est alors que se manifestent tous les effets de cette maladie; le tremblement des membres. L'affaiblissement de la force vitale, l'impuissance; le corps se courbe, les cheveux blanchissent, et, à quarante ans, l'homme n'est plus qu'un vieillard. “ L'alcool, dit Liebig, par son action sur les nerfs, est comme une lettre de change tirée sur la santé de l'ouvrier, et qu'il lui faut toujours renouveler, faute de ressources pour l'acquitter. Il consomme ainsi, inévitablement, la banqueroute de son corps.”

Un des résultats les plus fréquents de l'alcoolisme est la paralysie des organes.

J'ai lu quelque part qu'un charpentier, parfaitement sain et très robuste, mais qui avait la triste habitude de boire tous les jours de large doses d'eau-de-vie, fut frappé à l'âge de trente-cinq ans d'une paralysie de la langue; les mots qu'il prononçait étaient intelligibles. Quelque mois après ce premier accident, il perdit l'usage du bras droit, et finalement il succomba à une paralysie du cerveau.

Telles sont les conséquences de l'abus des liqueurs alcooliques. A celles que nous venons de décrire et qui frappent le corps, viennent s'ajouter parallèlement celles qui frappent l'esprit. C'est là qu'on peut voir, et pour ainsi dire toucher du doigt, les rapports intimes qui unissent le corps à l'âme, les organes à l'intelligence.

Toutes les facultés de l'individu s'évanouissent l'une après l'autre. La mémoire se perd, l'hébétément et bientôt la folie remplacent les qualités intellectuelles que l'homme possédait. La passion du crime, celle du suicide se développent avec une rapidité effrayante, et, ce qu'il y a de plus terrible, c'est que tout ce hideux cortège de l'alcoolisme est héréditaire: les enfants sont punis des fautes paternelles; conséquence fatale et qui devrait, donner à réfléchir.—*Courrier du Canada*.